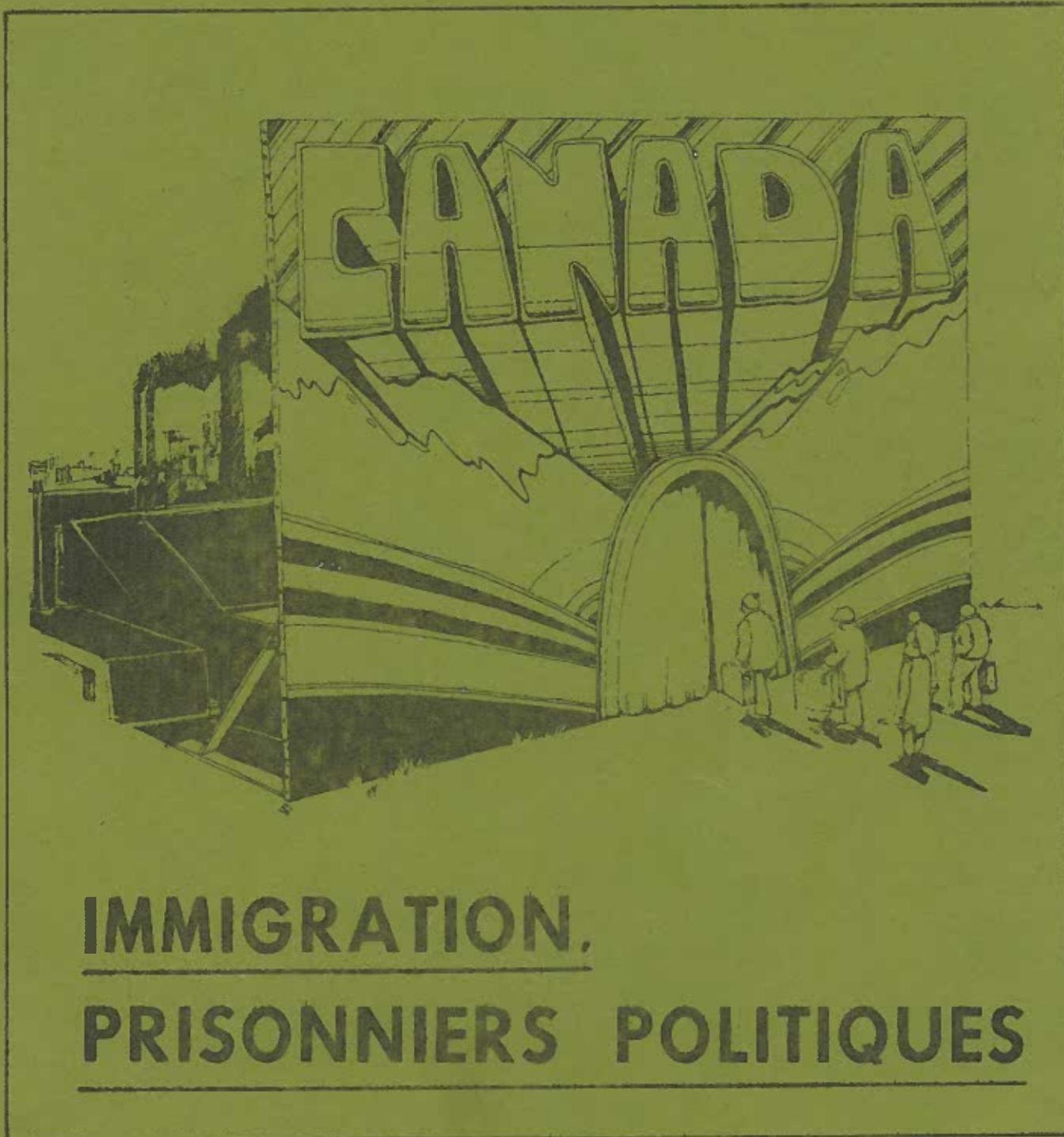


CHILI - QUEBEC

INFORMATIONS

CHILI - QUEBEC
CHILI - QUEBEC
CHILI - QUEBEC

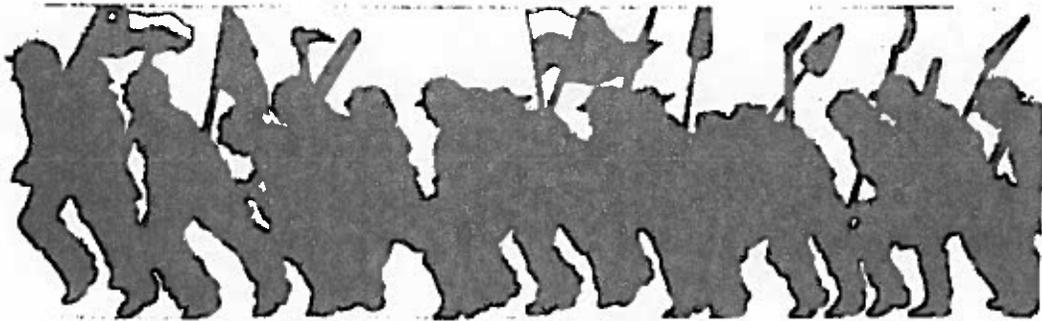


IMMIGRATION,

PRISONNIERS POLITIQUES

TABLE DES MATIERES

- La politique capitaliste de l'immigration au Canada p. 1
- Reste-t-il des prisonniers au Chili ? p. 20
- L'affameur de Santiago est décoré p. 35
- ANNEXE: - Deux orientations dans le travail de solidarité: le Comité suédois et anglais p. 1-20
- Des moyens concrets pour soutenir la résistance populaire chilienne



4052 9100-167

2 852 7A2n 1483 2.2.2A1

1. [Illegible text]

2. [Illegible text]

3. [Illegible text]

4. [Illegible text]

5. [Illegible text]



1042-2-8 201 17 2 2022 1042-2-8 1042-2-8

LA POLITIQUE CAPITALISTE DE L'IMMIGRATION AU CANADA

LE PROJET DE LOI - CADRE

Les tendances constatées durant les dernières années vers une politique plus restrictive, sélective, répressive et asservie aux besoins de l'entreprise privée, viennent d'être confirmées par une nouvelle législation sur l'immigration déposée le 22 novembre dernier.

Le maintien des politiques de base, un camouflage plus sophistiqué des mécanismes de discrimination, l'intégration dans la loi cadre de la législation spéciale sur la sécurité nationale adoptée lors des Jeux Olympiques, un net asservissement de l'immigration aux besoins du capitalisme canadien, tout cela pèse plus lourd que certains acquis que plusieurs centaines de mémoires ont pu arracher: la reconnaissance formelle du statut de réfugié politique et l'obligation faite aux agents de l'immigration de faire connaître aux travailleurs immigrés leur droit d'appel et leur droit à un avocat, etc...

Du point de vue des travailleurs québécois et dans une perspective de solidarité ouvrière au plan international, la politique canadienne d'immigration présente quatre caractéristiques:

- l'accueil restrictif accordé aux réfugiés politiques;
- la montée de la répression face aux immigrants et visiteurs;
- le renforcement des rapports de dépendance entre le centre et la périphérie (1) qu'entraîne l'orientation économique de cette politique;
- et finalement, son utilisation qui accentue l'oppression nationale des québécois.

I L'accueil des réfugiés politiques

La première constatation qui s'impose à l'analyse des statistiques sur l'accueil des réfugiés depuis 1950 jusqu'à maintenant est celle d'une politique discriminatoire à l'égard des ressortissants selon qu'ils appartiennent à des mouvements réactionnaires ou à des mouvements progressistes et révolutionnaires. Les quelques 6,000 Chiliens, acceptés d'ailleurs après des centaines de démarches, ne pèsent pas lourd à côté des 7,000 Ougandais, des 6,531 Vietnamiens du Sud, et du quart de million d'immigrés d'Europe de l'Est arrivés au pays depuis 1950. De 1968 à 1973, à côté des seuls 29 Haïtiens acceptés comme réfugiés suite aux multiples pressions de groupes Haïtiens et d'organismes préoccupés des "droits de l'Homme" du

(1) Les expressions "centre" et "périphérie" renvoient à l'analyse de l'impérialisme chez le théoricien Samir Amin. Par "centre" nous nous référons aux pays capitalistes développés au centre du système capitaliste mondial; par "périphérie" aux pays qui défendent des métropoles impérialistes du "centre" et dont le sous-développement et la dépendance sont une conséquence directe de l'exploitation impérialiste des ressources de ces derniers par les pays capitalistes avancés.

Québec et du Canada, le Canada accueillait 12,579 Tschécoslovaques, 1,124 Hongrois, 766 Polonais, 464 Roumains, 250 Bulgares, 380 réfugiés de Yougoslavie, etc. Et cette politique de "deux poids deux mesures" se manifeste aussi par l'empressement du gouvernement canadien d'aller accueillir et faciliter sur place l'immigration des Ougandais et Vietnamiens du Sud. Or ceux qui fuyaient l'arrivée au pouvoir d'un des gouvernements les plus sanguinaires, celui de Pinochet, rencontraient et continuent de rencontrer de multiples difficultés depuis l'ambassade canadienne au Chili jusqu'au bureau d'accueil des aéroports internationaux ici-même.

Les jeux de la XXIIème olympiade auront eu l'avantage de montrer clairement le caractère réactionnaire de la politique canadienne d'immigration, d'abord en utilisant largement, l'été dernier, les rares cas "de défection" d'athlètes en provenance des pays de l'Est à des fins de propagande anti-socialiste et anti-communiste et ensuite en traitant ces cas de manière bien différente des cas habituels d'immigrants latino-américains. A l'égard de ces derniers on applique scrupuleusement les conditions prévues à la convention de Genève sur les réfugiés et on exige de prouver que la vie des requérants est réellement en danger. Les quelques cinq ou six athlètes Roumains et Soviétiques, au contraire, n'ont eu qu'à "choisir la liberté" pour remplir automatiquement les conditions de la convention de Genève. Le comité d'immigration de la Ligue des Droits de l'Homme affirmait avec raison dans les

journaux le 14 août dernier:

"quand vous êtes Chiliens, ou Haïtiens, il est extrêmement difficile et long, parfois impossible, d'obtenir un permis de travail en attendant la décision de l'immigration sur votre cas, même si vous avez une femme et plusieurs enfants à nourrir et que vous n'avez personne pour vous aider; quand vous êtes un plongeur Russe ou un athlète Roumain, vous obtenez ce permis de travail en quelques jours, pour permettre de "réfléchir" à l'aise sur votre décision, et ce même si vous êtes jeunes, célibataires et que vous avez des amis qui peuvent vous héberger ou vous dépanner. Quand vous êtes des centaines d'Haïtiens qui luttez pour votre droit "de choisir la liberté", vous ne pouvez pas, en un an et demi d'effort, rencontrer le premier ministre Trudeau, ou obtenir de lui une prise de position à ce sujet; quand vous vous appelez Namtsanov, le premier ministre fait connaître son point de vue à la télévision et dans les journaux en moins d'une semaine".

La reconnaissance formelle du statut de réfugié politique, longtemps d'ailleurs après la signature de la convention de Genève, permettra peut-être d'assurer une plus grande stabilité à ceux qui l'auront obtenu mais ne change

en rien la situation actuelle où aucun mécanisme de défense n'est prévu dans les zones internationales des aéroports, où le comité d'étude des cas sera toujours formé arbitrairement par le ministre, où dans les pays de provenance des réfugiés rien ne nous permet de croire qu'on ne trouvera pas encore des ambassadeurs du style de celui qui représenta le Canada à Santiago lors du putsch. Sans compter que, selon les articles 47 (1) et 4 (2), on conditionne maintenant l'accueil, suite à la reconnaissance du statut de réfugié politique à des normes d'admissibilité reliées à ce concept répressif de sécurité nationale décrit plus bas; retenant d'une main ce qu'on a accordé de l'autre.

La nouvelle loi apportera peu de changements véritables à la politique canadienne: par exemple, il est certain que la priorité faite à la réunification des familles ne fera qu'accroître la discrimination notée plus haut en faveur des groupes d'immigrants fuyant les régimes "socialistes". La victoire obtenue par plusieurs groupes de défense des droits des immigrants pour obtenir un permis de ministre à la famille ouvrière chilienne de Roméo Ponce, indique bien par les six mois de lutte que cela a requis, l'orientation discriminatoire de la politique canadienne. Il est clair aussi que seule la solidarité des couches populaires permet vraiment de faire respecter les droits des réfugiés politiques.

Il faut dénoncer cette politique canadienne en contradiction flagrante avec le discours libéral et humanitaire des hommes politiques canadiens, en contradiction avec la déclaration canadienne des Droits de l'Homme et avec

l'orientation fondamentale de la convention relative au statut de réfugié de Genève de 1951: politique par ailleurs tout à fait cohérente pour un pays capitaliste.

II L'intégration dans la loi cadre des mesures répressives adoptées lors des Jeux Olympiques

On se rappellera qu'à l'été 1976, lors des Jeux Olympiques, que les ressortissants de certaines communautés ethniques installés au Québec, ont été la cible préférée de la répression policière. Ils ont été les principales victimes des visites et des interrogatoires des policiers, visites répétées constituant un véritable harcèlement. Le simple fait même d'appartenir à certaines de ces communautés en particulier les Palestiniens, les Arabes, les Chiliens, en faisait, pour les forces policières, des terroristes en puissance.

Une loi spéciale, le Bill C-85, permettait même au ministre de refuser l'entrée au pays ou d'expulser toute personne qui "à son avis" pouvait mettre en danger la vie ou la sécurité des personnes qui se trouvent au Canada. Or cette loi spéciale, qui a cessé d'avoir effet le 31 décembre 1976, est maintenant intégrée au projet de la loi cadre sur l'immigration et s'étend non seulement aux visiteurs mais aussi à l'ensemble des immigrants.

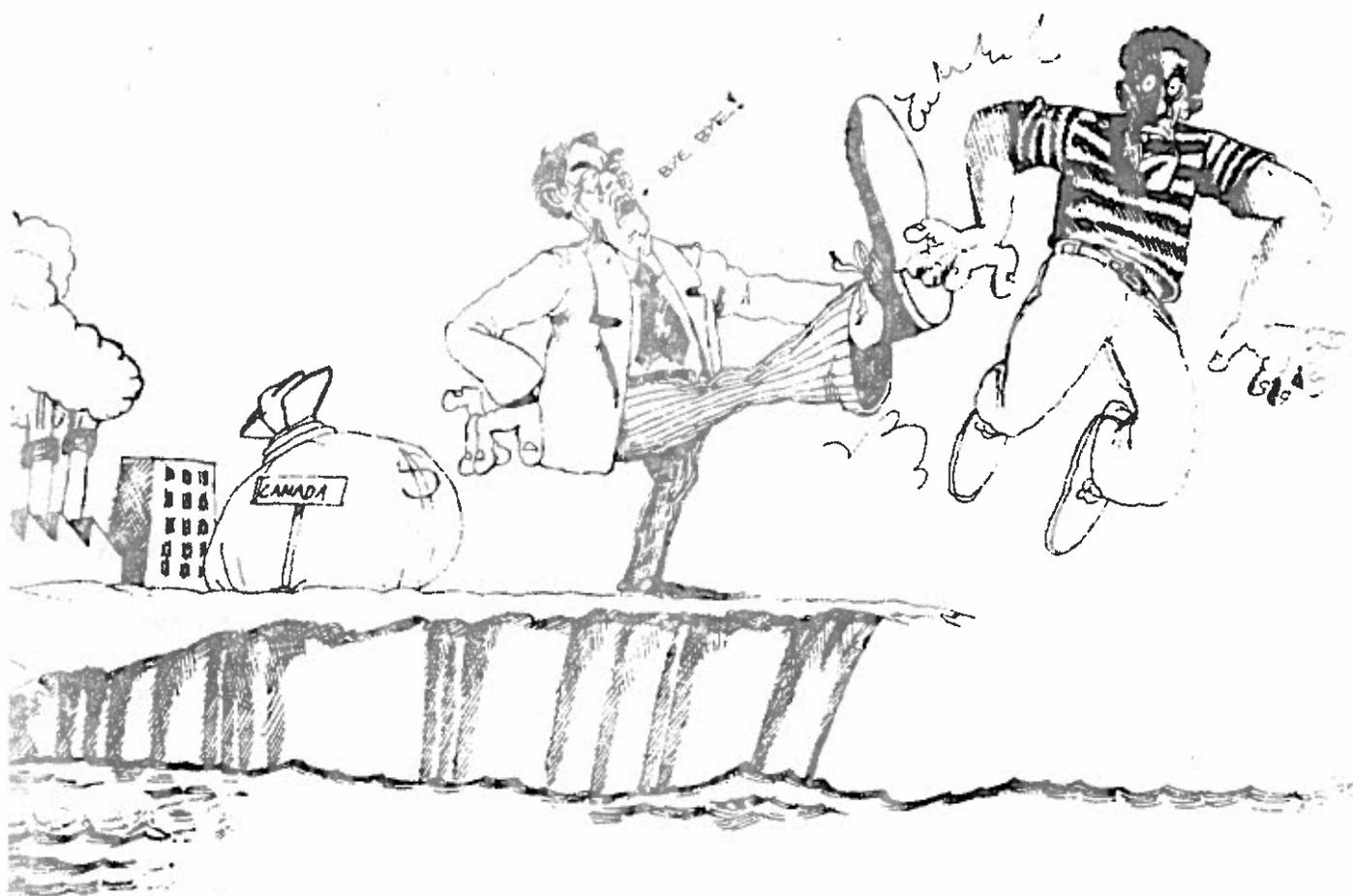
Les articles 19 (1) d) et g), 27 (1) c), 27 (2) c), 40, 39, 83 (1), 104 (1), 104 (2) et 115 (1) o) constituent un ensemble de mesures caractéristiques d'un état policier. Ces "innovations" permettent, entre autres, de refuser l'entrée au pays des personnes:

"susceptibles de se livrer à des activités criminelles",

"susceptibles de travailler ou d'inciter au renversement d'un gouvernement par la force",

"susceptibles de commettre des actes de violence de nature à porter atteinte à la vie ou à la sécurité humaine au Canada",

"des personnes qui appartiennent ou collaborent à une association susceptible de commettre de tels actes".



Pire encore que le Bill C-85, le projet de loi-cadre étend ce pouvoir arbitraire du ministre à tout résident permanent susceptible de commettre les offenses appréhendées notées plus haut ou qui "travaille ou incite au renversement d'un gouvernement par la force" (art. 27). Bien plus, les articles 39 et 83 permettent au ministre de prendre de telles décisions sans même devoir présenter de preuve, estimant que les renseignements confidentiels dont disposent les agents de sécurité du Canada suffisent à une telle décision. En de tels cas, seuls les résidents permanents pourront se faire entendre devant un conseil consultatif mais toujours le ministre pourra garder ces preuves confidentielles (art. 40). Dans les quelques cas où une personne menacée d'expulsion a droit d'appel, le ministre et le solliciteur-général peuvent encore une fois, sur la foi de renseignements confidentiels, émettre une attestation en vertu de l'article 83 qui a pour effet, dans la pratique, de vider le droit d'appel de son contenu (en supprimant le recours aux considérations humanitaires et de compassion).

Et comme si cela n'était pas assez, l'article 104 donne au sous-ministre et aux agents supérieurs d'immigration, le pouvoir d'émettre des mandats d'arrestation et de détention contre toute personne qu'ils estiment constituer "une menace pour le public". Ce même article donne même à tous les agents de la paix et d'immigration le pouvoir d'arrêter et de détenir, sans mandat, tout immigrant, autre qu'un résident permanent, et ceci, dans un très grand nombre de circonstances.

Face à cela, les quelques rares acquis de ce projet de loi paraissent bien minces et dérisoires. Il faudrait mieux et de loin se passer de ces acquis, s'il était possible, en même temps, de bloquer les multiples mesures répressives qui en sont la teneur principale.

Pour ne pas être en reste du gouvernement fédéral, le gouvernement Bourassa allait, après le 15 novembre, voter les projets de loi 28, 29 et 30. Citons à titre d'exemple le projet de loi 29 qui aurait exigé que l'embauche ou le maintien dans un emploi de tout ressortissant étranger (que l'on songe à tous les travailleurs temporaires et saisonniers) soit soumis à une acceptation ministérielle. Notons aussi les dispositions arbitraires des articles 12 et 13 du même projet de loi autorisant une personne faisant enquête à pénétrer à toute heure raisonnable dans "tous lieux" où sont vraisemblablement exercées des opérations ou activités pour lesquelles une autorisation est exigée en vertu de la présente loi; autorisant aussi l'accès à tous les dossiers personnels des personnes objets d'enquête. Dans le même sens l'article 14 de la loi 28 allait permettre l'établissement d'un dossier social cumulatif pour tous les citoyens y compris les immigrants résidant au Québec.

Il faudra se mobiliser pour que le nouveau gouvernement ne vote pas ces mesures répressives.

Le pouvoir d'émettre des ordonnances d'expulsion sur la base de présumées intentions, la possibilité de juger sans devoir produire de preuves, la réduction du droit d'appel pour les cas visés par les articles touchant la sécurité nationale, l'extension de la violation du domicile des immigrants, autant d'indices de la mise en place d'un état policier, dans un premier temps face aux immigrants mais à plus ou moins long terme face à tous les citoyens. Mesures répressives cherchant à maintenir le présent ordre économique international, mais mesures répressives aussi pour assurer la rentabilité de l'utilisation de "l'armée de réserve" provenant du Tiers-Monde.

III Une politique capitaliste de réduction des coûts de la force de travail aux dépens de la classe ouvrière des pays industrialisés comme celle des pays du Tiers-Monde

La politique canadienne d'immigration est fondée sur le principe élaboré par MacKenzie King, premier ministre du Canada, en 1937, principe basé sur la "capacité d'absorption" du système économique. Cette politique a deux volets. D'une part l'on absorbe une main-d'oeuvre hautement qualifiée (médecins, ingénieurs, infirmières) dont les coûts de formation ont été payés

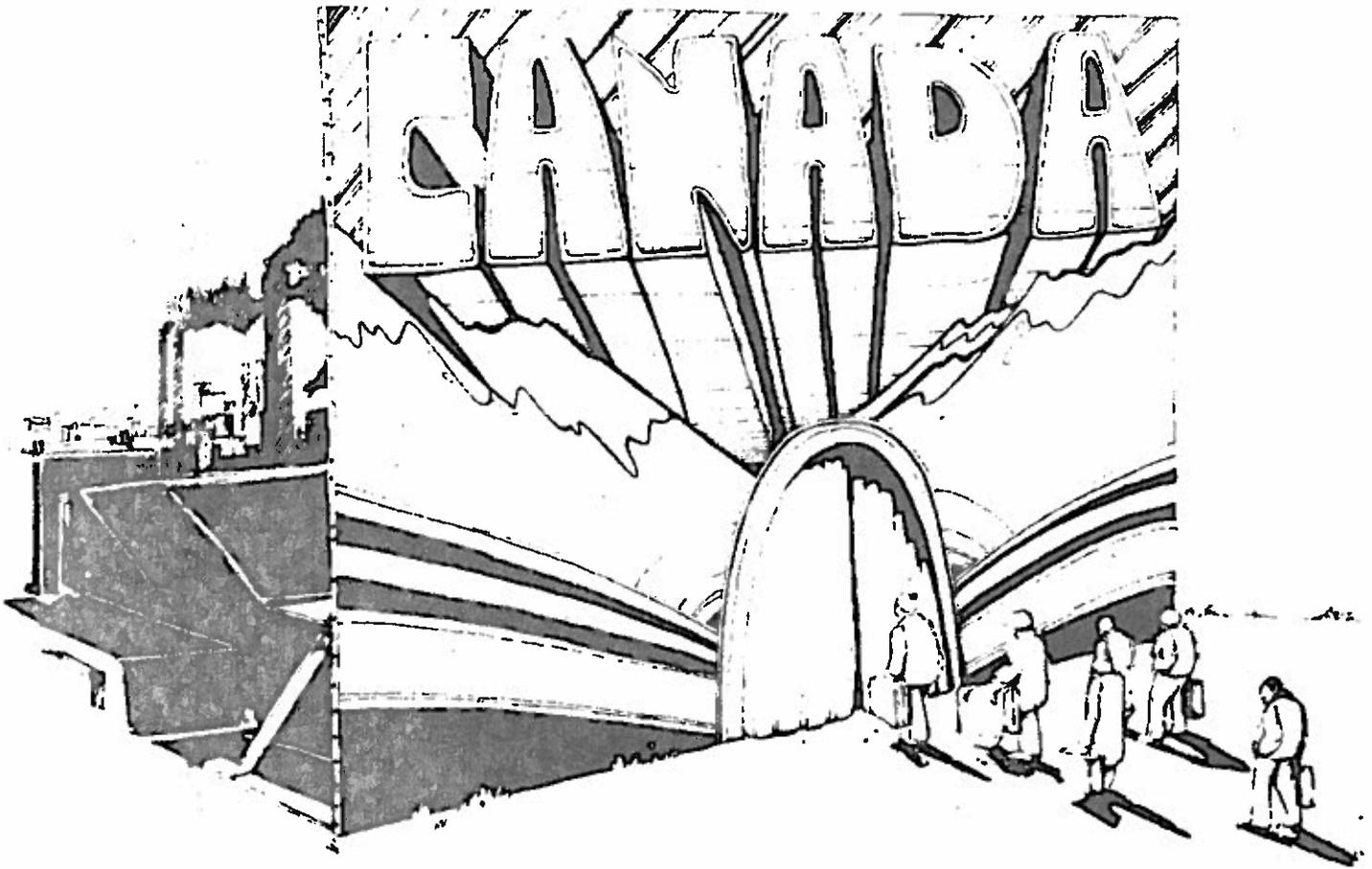
par les masses du Tiers-Monde et pour l'obtenir, on a établi un système de pointage et de sélection privilégiant les hauts niveaux de scolarité de qualifications. Cette politique vise à recruter à bon marché une main-d'oeuvre qualifiée qui n'a rien coûté et a aussi pour effet d'éviter une hausse du coût de la force de travail locale.

D'autre part, on recrute aussi une main d'oeuvre non qualifiée pour occuper les postes de travail refusés par les travailleurs d'ici et maintenir les salaires à la baisse. Ainsi, ce projet de loi renferme-t-il les outils juridiques nécessaires pour introduire, selon la conjoncture, le volume jugé rentable de travailleurs provenant de l'armée de réserve du Tiers-Monde. En effet, pour la première fois dans une législation canadienne, on trouve une politique de plafonnement global annuel du volume d'immigrants.

On renforce en cela les préjugés entretenus que "le refus de travailler est la cause du chômage", "que les immigrants volent nos jobs", et que "le contrôle de l'immigration permettra un contrôle du chômage". On cache ainsi les véritables causes du rejet, hors du marché du travail, de centaines de milliers de travailleurs canadiens et québécois.

Ainsi, à l'exploitation directe de ces travailleurs dans leurs propres pays, s'ajoute ainsi l'exploitation d'un nombre croissant d'entre eux, immigrants non qualifiés dans les pays industrialisés ou venus s'employer à contrat dans les usines de l'Europe de l'Ouest, les exploitations agricoles de l'Ouest

Américain, et plus près de nous dans les entreprises industrielles de la région de Montréal et les zones agricoles du Québec et du Canada (Antillais faisant les récoltes de pommes ou servant de domestiques dans les maisons bourgeoises).



La contradiction n'est qu'apparente entre ce déplacement de travailleurs sans ressource et le recrutement sans-gêne des gens les plus qualifiés du Tiers-Monde. Dans les deux cas, le sous-développement continue de se développer, tant par l'exode des cerveaux que par les nouvelles formes

savamment "civilisées" d'esclavage. Bien plus, ces milliers de travailleurs immigrants de la construction, pressés d'accepter des conditions de travail en-dessous des décrets, ces milliers de travailleurs domestiques soustraits aux contrôles gouvernementaux, ce quart de million de travailleurs immigrés illégaux dont la crainte constante d'être découverts constitue le meilleur mécanisme de suppression de leurs droits de travailleurs, ces milliers de travailleurs temporaires (rappelons-nous les Colombiens de Louiseville auxquels la présente loi supprime même le droit de faire application pour devenir immigrant reçu), ces travailleurs saisonniers, ces travailleurs domestiques privés de tout programme de sécurité sociale et rémunérés bien en-dessous même du salaire minimum, tous ces travailleurs exploités sont en plus utilisés pour briser l'organisation collective des travailleurs et pour maintenir au niveau le plus bas la structure de salaire. On transforme souvent en scabs des travailleurs immigrants dont le niveau d'exploitation et l'isolement les vouent à poser ces gestes anti-travailleurs.

A cette situation, où les forces capitalistes de pays hautement développés exploitent les travailleurs provenant du Tiers-Monde et utilisent leur contrôle de cette situation comme outil d'exploitation des travailleurs québécois, il n'y a qu'une réponse: le développement d'une solidarité entre tous les exploités. Il faut lutter contre les préjugés entretenus par la bourgeoisie à l'effet que "les immigrés prennent nos jobs", qu'"ils servent comme briseurs de grève",

qu'"ils acceptent des salaires trop bas"; il faut dépasser ces perceptions spontanées et voir que ces faux conflits suscités entre catégories de travailleurs permettent aux forces capitalistes de mieux poursuivre ainsi leur travail, et de rentabiliser leurs investissements par la diminution du coût de la force de travail.

IV Une politique canadienne d'oppression de la nation québécoise

"The whole interior of the British Dominions must be filled with an English population every year rapidly increasing it's numerical superiority over the french (...). The french Canadians are and ever must be isolated in the midst of an Anglo-saxon world" (2).

Et cette politique datant du rapport Durham persiste toujours ! En font foi les statistiques officielles du gouvernement. Dans son rapport annuel 1974-75, le ministère québécois de l'immigration faisait remarquer qu'à peine 37% des immigrants qui se sont établis au Québec en 1974 parlaient le français. Bien plus, selon les statistiques du ministère fédéral de la main-d'oeuvre

- (2) Tout le territoire des Dominions Britanniques doit être peuplé chaque année par une population anglaise accroissant ainsi rapidement sa supériorité numérique sur les français (...). Les canadiens français sont et devront toujours être isolés au milieu d'un monde anglo-saxon.

et de l'immigration (statistiques sur l'immigration et la population de 1974) le pourcentage d'anglophones parmi les nouveaux immigrants s'accroît sans cesse au Québec, il était de 29.9% en 1968, il passe à 39.1 en 1970 et à 40% en 1972.

Lorsque l'on se rappelle que le milieu anglo-québécois contrôle la plus large part de la vie économique et des emplois, l'on comprend qu'il parvienne à assimiler la majorité des immigrants du Québec à leur groupe linguistique. Il le fait d'autant plus facilement, qu'en assimilant ces derniers à la minorité linguistique anglophone, il crée un nouveau facteur de division entre les travailleurs immigrants et québécois.

L'alternative que représente l'appartenance des immigrants à la minorité linguistique ou à la majorité ne constitue pas seulement un enjeu en terme de libération nationale. Elle pèse très certainement dans le développement d'une solidarité de tous les travailleurs du Québec autour de leurs intérêts de classe véritables. Les immigrants Québécois qu'on a su acculturer au Canada anglophone sont ainsi



utilisés non seulement en faveur du statu quo constitutionnel mais aussi pour entraver la mobilisation de la classe des travailleurs du Québec.

C O N C L U S I O N

Il semble important ici de situer le phénomène de l'immigration dans sa véritable perspective: on change rarement de pays par plaisir ou par choix; c'est au contraire en général par obligation qu'on devient immigrant parce que la situation dans laquelle on vit est devenue intolérable sur le plan économique ou politique.

Pour les masses du Tiers-Monde vivant sous la botte de dictatures à la solde des pays impérialistes, ces rapports du "centre" et de "la périphérie" se traduisent par la faim, les prisons, la torture et plus généralement, par l'impossibilité de créer des conditions de vie minimalement décentes pour leur famille.

Après s'être fait voler leurs terres par les colons européens et plus tard les multinationales, les paysans sont pour la plupart allés rejoindre un sous-prolétariat dans les villes où les emplois sont rares ou sous-payés. Les transnationales vident les pays d'Afrique, d'Asie, d'Amérique Latine et des Caraïbes de leurs ressources naturelles, empêchant ainsi toute possibilité d'établir une organisation économique locale qui puisse répondre aux besoins de la grande majorité de la population.

C'est dans ce contexte de "développement du sous-développement" qui date de l'époque coloniale et qui connaît son apogée aujourd'hui alors qu'une lutte se fait à l'échelle mondiale pour l'établissement d'un nouvel ordre économique international, et de la répression forcenée que les pays du "centre" mettent en place par gouvernements fantoches ou dictatures militaires interposées pour écraser tout sursaut des masses, qu'il faut situer l'immigration venant du Tiers-Monde. A la fois politique et économique, elle est une des réponses des masses à la détérioration constante de leurs conditions de vie, détérioration à laquelle le Canada, partenaire de l'impérialiste à plein temps, contribue à chaque jour.

On comprend alors mieux que bien qu'il se qualifie de "pays d'immigration ouverte" qui a besoin d'un influx constant de nouvelle population pour "se développer économiquement et socialement", le Canada vote des lois d'immigration de plus en plus répressives qui s'ajustent très clairement à la montée générale de la répression dans les pays capitalistes ou sévit la crise et tentent d'écraser les forces vives en provenance des pays surexploités de la périphérie. Cette répression est de plus en plus nécessaire au soutien et maintien des visées capitalistes et impérialistes des pays du Centre.

Le nouveau projet de loi-cadre est très clairement dessiné dans cette perspective: qualifications très sélectives pour détenir le statut de réfugié

politique qui seront très vite applicables à des Rhodésiens blancs bourgeois du régime raciste de Ian Smith mais qui ne font pas de place aux réchappés des vastes camps de concentration que sont devenus les pays dictatoriaux d'Amérique Latine.

- Mise en place de mécanismes de répression qui soit ne permettront pas l'immigration de personnes qui participent ou sont sympathisants des luttes de libération dans leurs pays, soit immobiliseront ces immigrants une fois arrivés au Canada par une surveillance policière constante.
- Plus grande possibilité encore de faire fluctuer les quotas d'immigrants, soit que les capitalistes canadiens ont besoin de "cheap labor" ou d'une main d'oeuvre qualifiée rendant ainsi les pays du Tiers-Monde plus encore des réservoirs dont on choisit d'ouvrir tel ou tel robinet selon les besoins définis ici.
- Et enfin, utilisation de ces critères politiques et économiques pour diviser les travailleurs québécois et immigrants et entraver la lutte pour le socialisme.

Nous devons donc tout mettre en oeuvre pour que :

la situation des réfugiés politiques devienne un front de lutte important où
pourra se développer une solidarité concrète et visible entre les travailleurs
des différents pays.

TOUS UNIS ET SOLIDAIRES DANS LA LUTTE



RESTE-T-IL DES PRISONNIERS POLITIQUES AU CHILI

UN EX-PRISONNIER ET UNE TRAVAILLEUSE SOCIALE

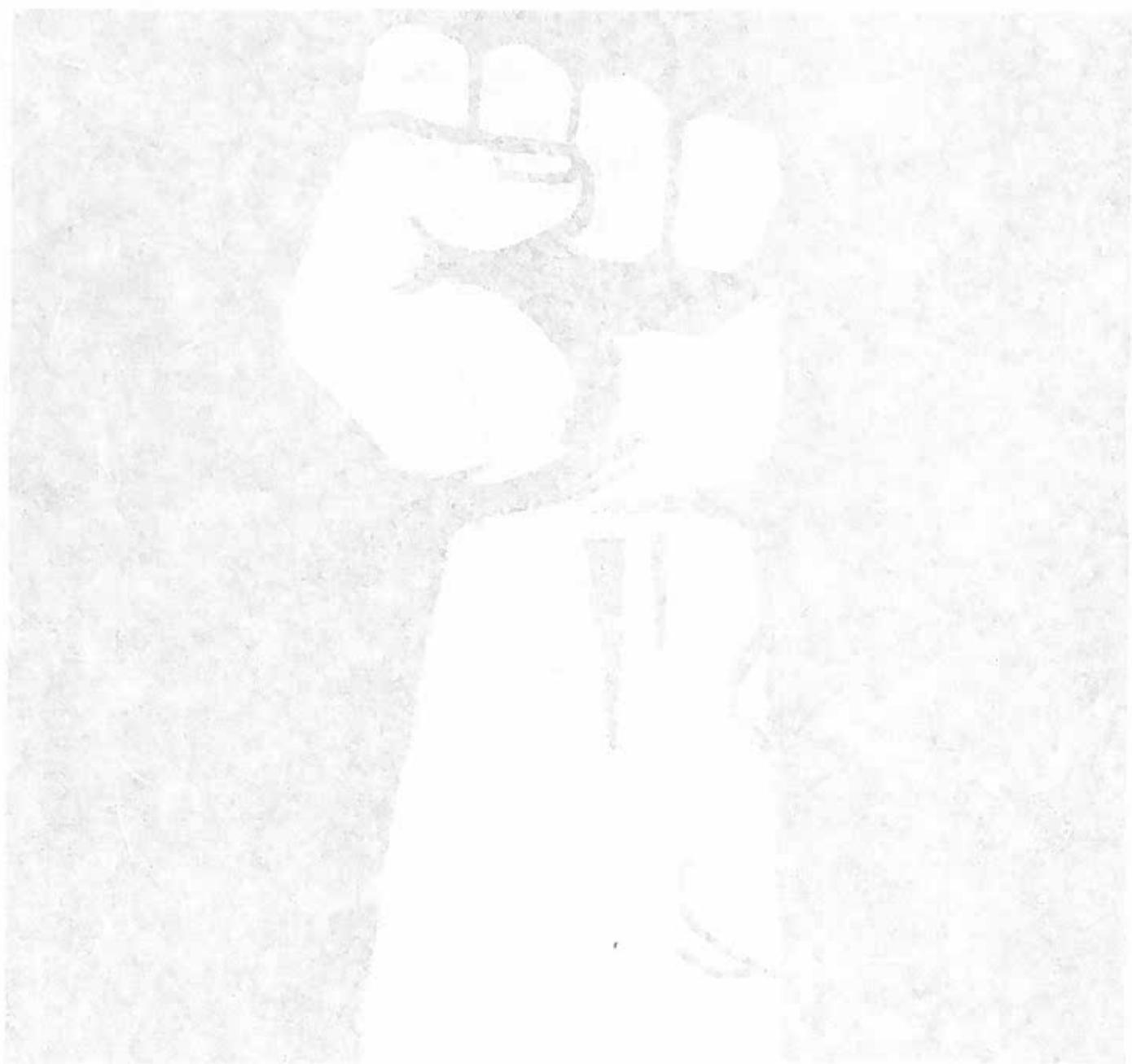
AYANT VISITE PLUSIEURS PRISONS CHILIENNES, NOUS REPONDENT.



RESTE-T-IL DES RESPONSABLES POLITIQUES AU CHILI

UN EXAMEN DE LA SITUATION POLITIQUE AU CHILI

PAR LE COMITÉ D'ÉTUDES POLITIQUES DE L'INSTITUT DE RECHERCHES POLITIQUES



En novembre dernier, tous les journaux ont annoncé la libération de quelques 300 prisonniers politiques chiliens. D'après la Junte Militaire, il n'en resterait plus que sept (7). Que signifie cette libération massive; ne reste-t-il que 7 prisonniers politiques au Chili ?

Ex-prisonnier politique:

- Moi, je suis justement un de ceux qui ont été libéré en novembre 1976. Mes compagnons et moi faisons tous partie de la catégorie des "arrêtés politiques".

Travailleuse sociale:

- Les prisonniers qui viennent d'être libérés sont ceux qui étaient détenus en vertu de l'Etat de Siège proclamé après le coup d'Etat. Ils sont 300, plusieurs d'entre eux étaient détenus depuis le 11 septembre 1973. Ont aussi bénéficié d'une remise de leur peine, 198 relégués (personnes condamnées qui doivent faire leur peine dans un lieu fixe et défini mais "en liberté"). Mais il reste encore, dans plus de 31 prisons, plus de 700 prisonniers politiques, un grand nombre de relégués à travers le pays et des milliers de disparus.

Ex-prisonnier politique:

- D'après nous, cette libération correspond à la victoire d'une partie de la bourgeoisie qui est arrivée en effet à imposer sa volonté politique et à dominer les secteurs les plus réactionnaires et les plus durs de la bourgeoisie chilienne. Ce qui nous paraît le plus évident, c'est la nécessité pour le gouvernement de recréer son image internationale et de s'assurer ainsi la manne des grandes entreprises, des milieux bancaires et des gouvernements étrangers.

- ... Nous, les "arrêtés politiques", étions une lourde charge pour la Junte Militaire; nous étions détenus sans accusation et nous n'étions soumis à aucun procès. Cela était très critiqué par les organismes internationaux, tel l'ONU.

Travailleuse sociale:

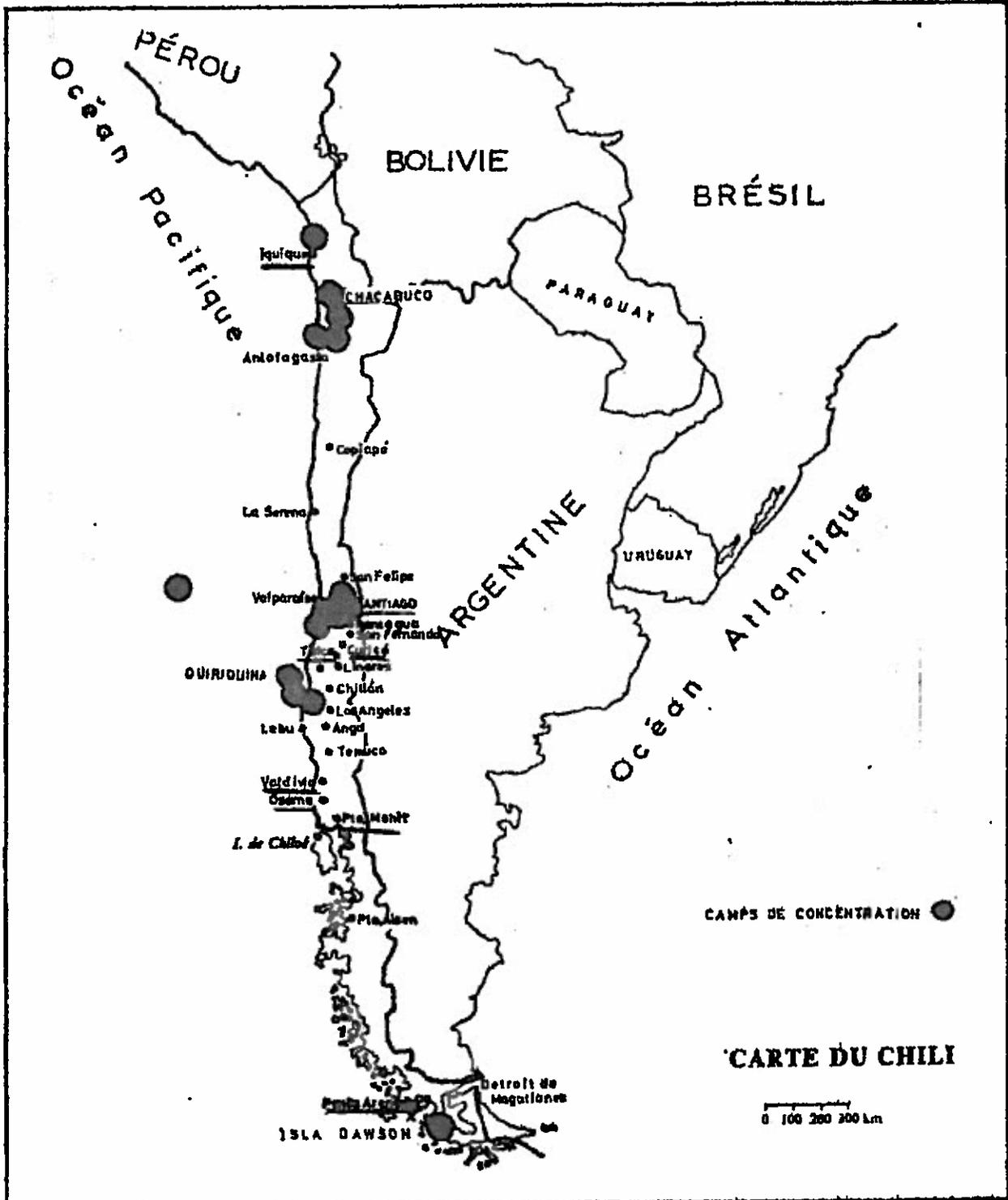
- Je voudrais ajouter que le peuple chilien est le premier à exiger la vérité et à dénoncer la Junte de Pinochet. De nouvelles organisations sont apparues sous la protection de l'Eglise. C'est l'Association des détenus disparus, "Le regroupement des Familles de Prisonniers". Aussi, au moment de la libération des prisonniers du camp de concentration "Tres Alamos" à Santiago, il y a eu une manifestation. Des femmes de ces organisations sont courageusement allées avec des pancartes, dénoncer la disparition de plus de 415 personnes dont 240 dans les derniers six mois. Bien qu'elles aient été photographiées et même pour certaines, interrogées par des journalistes étrangers, rien n'a filtré à l'étranger.

Pouvez-vous nous expliquer la différence entre un "arrêté politique" et un prisonnier ou détenu politique ?

Ex-prisonnier politique:

- Ce sont des distinctions légales, mais elles recouvrent aussi des réalités différentes. La loi de l'Etat de Siège déclare que "l'arrêté politique" est directement soumis au Ministère de l'Intérieur. Ce ministère doit donc avoir des lieux de détention qui lui sont propres et disposer à sa façon des détenus soumis à sa juridiction. Il a donc ouvert des camps de détention (camps de concentration). Ceux qui étaient détenus étaient alors à la merci de la DINA (véritable gestapo) et n'avaient aucun recours légaux. Après le Coup d'Etat, il y eut

tellement "d'arrêtés politiques" qu'aucun lieu n'était apte à recevoir tant de gens pour une période prolongée, alors se sont succédés comme camps de concentration, les stades dans chaque ville, puis Chacabuco, dans le grand nord chilien, Quiriquina, dans le sud, Dawson, dans la zone antarctique, Ritoque, Puchuncavi et Tres Alamos, à Santiago. Ces camps ont tous été fermés



depuis. Le drame des "arrêtés politiques" est celui d'être constamment sous les griffes des gorilles de la DINA. Ainsi, plusieurs des détenus déjà dans les camps de concentration ont été soumis à de nouveaux interrogatoires où ils sont morts, ou ils ont été transférés dans d'autres camps puis ont disparu. Le Ministère nie les détenir.

Travailleuse sociale:

- Quant aux prisonniers politiques. Ce sont ceux qui sont détenus parce qu'ils ont été condamnés ou sont en procès. Ils sont sous la juridiction du Ministère de la Justice. Leur lieu d'emprisonnement est donc la prison. Il y en a dans toutes les villes. Le seul "avantage" de la prison est que les détenus qui s'y trouvent pour purger leur peine ou en attendant leur procès, ont moins de chance de disparaître, de tomber dans les mains de la DINA. Leur détention est reconnue par le gouvernement. Cependant, l'insalubrité des lieux carcéraires, la mauvaise alimentation, l'impossibilité d'étudier, de travailler et les difficultés de s'organiser comme les détenus des camps de concentration l'ont fait, rendent l'emprisonnement très dur physiquement et psychologiquement.

On a peu entendu parler de procès, y en a-t-il encore ?

Travailleuse sociale:

- Oui, mais les procès politiques, nommés au début "procès de guerre" sont tout à fait arbitraires, autant les chefs d'accusation que la façon dont ils se déroulent. La sentence s'appuie bien souvent sur une accusation qui dit: "... on suppose qu'il allait participer à ...". Le procès des ouvriers du

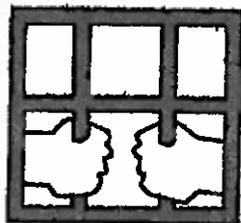
complexe forestier de Neltume - cause 1498-73 de Valdivia - tenu en mars 1976, condamne une trentaine de jeunes ouvriers de la forêt à 8, 15 ou 20 ans d'incarcération, à partir des déclarations qu'ils auraient faites au procureur après avoir été torturés!

Qu'entendez-vous par l'organisation des prisonniers politiques ?

Travailleuse sociale:

- Malgré ces conditions lamentables, les prisonniers réussissent un peu à s'organiser dans les lieux de détention. Les détenus politiques choisissent parmi eux les compagnons les plus dignes de leur confiance en tenant compte aussi que chacun des partis politiques auxquels ils appartiennent soit représenté. Les élus forment le "Conseil des Anciens" qui devient l'autorité maximale du milieu et sert d'intermédiaire entre les détenus et les autorités militaires. Des organisations d'appui sont constituées pour accomplir des tâches spécifiques: le comité de bien-être voit aux conditions de logement et d'alimentation; le comité culturel à l'organisation de cours et à l'accueil de ceux qui arrivent des maisons de torture; celui du sport à la préparation des différentes joutes sportives. Les détenus profitent même des moments vécus ensemble pour former une école de militants politiques où par l'étude et la discussion, ils développent leur capacité d'analyse, de critique et d'autocritique. Le contact quotidien de militants de différents partis de gauche et de quelques autres "sans parti" permet d'approfondir les diverses positions politiques, de clarifier les lignes d'action et de

politique de la gauche,
triomphe de la classe ou-
du peuple.



s'orienter vers l'unité
élément essentiel au
vrière et à la libération

Qui sont les prisonniers politiques actuellement au Chili ?

Travailleuse sociale:

- Contrairement à ce que beaucoup pensent, tous ne sont pas des révolutionnaires professionnels ou des intellectuels, ce sont en majorité des ouvriers et des paysans. La plupart des prisonniers politiques sont des condamnés par le tribunal militaire, ils ont subi un procès "de guerre", ou pour leur implication dans des activités politiques au temps du gouvernement de l'Unité Populaire ou pour leur participation à la Résistance au moment du Coup d'Etat. Sur 300 prisonniers politiques que nous avons visités, il y a 15 condamnés à perpétuité dont 10 sont des ouvriers qui ont participé à la Résistance active au moment du Coup d'Etat (dans leur usine ou en attaquant un arsenal). Sur les 300, 195 des condamnés enregistrés sont ouvriers ou paysans.

- Il y a aussi les prisonniers qui attendent leur procès, ceux qui sont accusés de participation à des activités de Résistance depuis le Coup d'Etat et ceux qui, même après trois ans d'emprisonnement, n'ont pas encore été jugés par la Cour militaire.

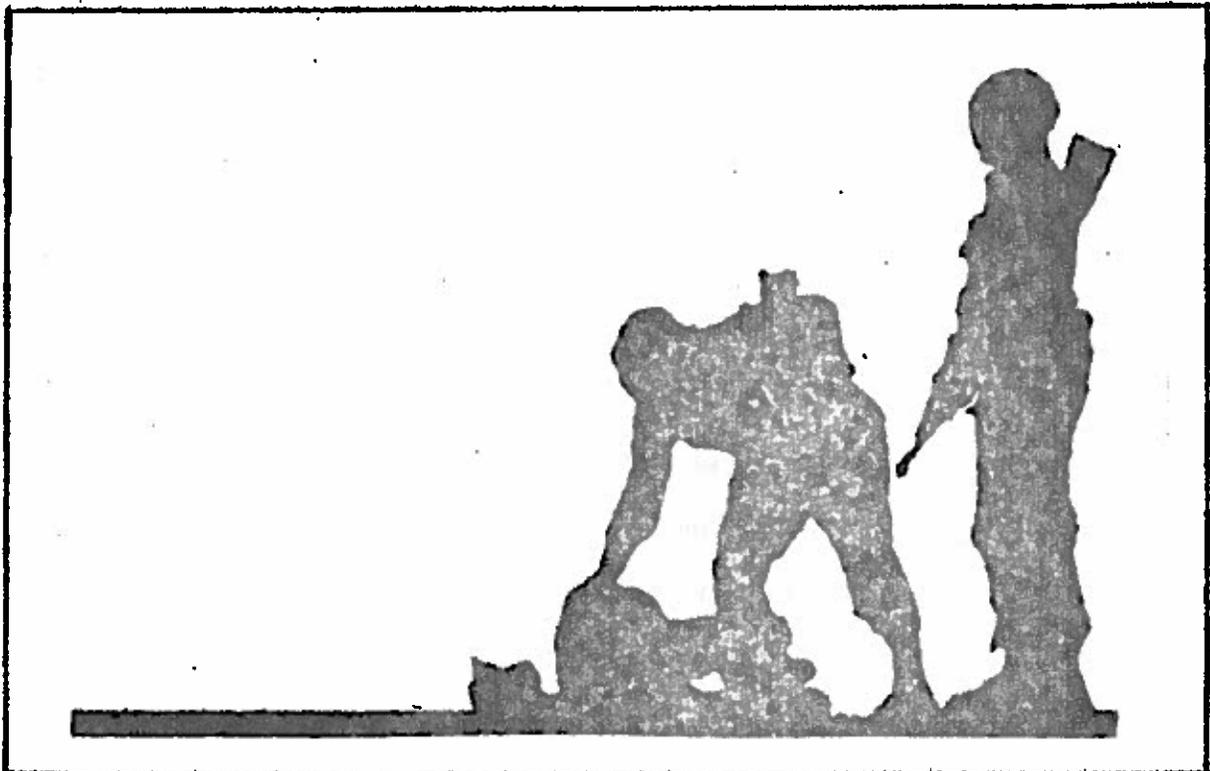
- Il y a aussi ceux qui ont eu un procès de Justice "ordinaire" en temps de Paix, par exemple les paysans de Puerto Montt qui depuis trois ans sont en liberté conditionnelle et qui viennent d'être enfermés en octobre 1976 pour une peine de cinq ans, après avoir eu un procès fantôme.

- Il y a les condamnés par le tribunal ordinaire qui ont été arrêtés pour un motif politique, l'accusation c'est d'avoir travaillé à la réorganisation d'un parti mais qui ont été jugés dans un procès de justice "ordinaire" ainsi, certains à Talca, à Curico et à Osorno.

- Puis, il y a des condamnés politiques qui sont répartis à travers le pays et y accomplissent une peine de relégation. Par exemple, des universi-

taires d'Iquique vivent à Coyhaique, des résidents de Santiago à Punta Arenas, d'autres de Concepcion sont à Caldera. Ces relégués ne peuvent sortir du lieu où ils accomplissent leur condamnation sans une permission spéciale de l'intendant.

Je voudrais mentionner aussi la présence au Chili de plus de 120 militants boliviens qui ont été transportés des hauts plateaux de Bolivie vers le sud du Chili dans l'île de Chiloe, à Valdivia et dans les îles des alentours où le climat est à l'opposé des plateaux boliviens. Ce sont les dirigeants syndicaux de la Confédération des Mineurs de Bolivie et les universitaires qui ont fait une grève de solidarité avec les mineurs de la mine "Siglo XX" de Potosí. Ils vivent dans des conditions misérables et leur santé est très mauvaise à cause de la grande humidité de la région et parce que la plupart d'entre eux sont atteints de la maladie des mineurs "la silicose". On a encore une fois la preuve de la coopération entre les militaires latino-américains quand il s'agit d'écraser le peuple.



La plupart des prisonniers politiques dont vous venez de nous parler ont été arrêtés, il y a déjà longtemps. En avez-vous rencontrés qui venaient d'être arrêtés, y a-t-il encore des arrestations ?

Ex-prisonnier politique:

- Dans l'ensemble, les conditions de répression sont plus affreuses que jamais. Il est peu probable que la Junte militaire établisse de nouveaux camps de concentration. Le coût politique en est trop élevé. Cependant, ça ne signifie pas surtout qu'il n'y aura pas de nouvelles détentions. Les détenus seront alors soumis à un procès militaire ou ils disparaîtront comme cela a commencé à se produire. C'est-à-dire sans explication, sans indice. Les gens sont détenus à la sortie de l'autobus, sur la rue, dans un parc; ils ne réapparaissent plus et la Junte militaire nie les avoir arrêtés. Cette forme de répression évoque pour nous le souvenir de plusieurs de nos compagnons de lutte disparus. On a appris qu'une équipe de juristes est au service de la Junte actuellement et tente de préciser l'accusation de "délit politique" qui sera utilisée par les tribunaux de Pinochet, tous les arrêtés qui ne pourront pas être jugés à partir de ce type d'accusation établi par les fascistes du mouvement "Patrie et Liberté" disparaîtront, seront assassinés en silence.

Travailleuse sociale:

J'ai été témoin de cette nouvelle forme que prend la répression au Chili. Un jour, en octobre 1976, dans un parc de Macul, deux jeunes conversent assis sur un banc de bois. Après quelques instants, une auto noire apparaît rapidement sur la rue d'en face. Deux hommes munis de mitraillettes en sortent, visent les deux jeunes et les exécutent; l'un d'eux tire un sifflet de sa poche et

siifle; deux autres autos apparaissent, ramassent les cadavres et les conduisent à la morgue. Le lendemain on annonce dans les journaux la mort de deux extrémistes lors d'un affrontement avec les forces de l'ordre. Il s'agit de Rolando et de Mauricio. Rolando avait perdu sa femme en 1975; après son arrestation au Cajon de Maipo, elle a succombé aux tortures; yeux arrachés, côtes brisées et corps complètement mutilé. Depuis ce moment, la DINA recherchait Rolando et après l'avoir identifié, ils l'ont suivi et l'ont exécuté à l'instant.

Ex-prisonnier politique:

- La torture continue. Par exemple, je voudrais parler des tortures que j'ai souffert dans ma propre chair. En novembre 1975, j'ai été détenu par la DINA. Immédiatement, j'ai été transporté à la Villa Grimaldi, maison de torture à Santiago. On m'a transporté à cet endroit les yeux bandés et on m'a torturé immédiatement. La première torture fut celle appelée la "parrilla", les tortionnaires m'ont attaché les pieds et les mains à un sommier métallique, m'ont appliqué les électrodes et y ont fait passer le courant. Ils m'ont torturé ainsi près de 15 jours durant lesquels j'ai eu trois arrêts cardiaques causés par la trop haute tension électrique. Un médecin est venu et m'a injecté de l'atropine, les tortionnaires continuèrent à me torturer, mon mauvais état de santé s'est aggravé et ils m'ont conduit à une clinique secrète située sur la rue Santa Lucia (ancien local du parti MAPU). J'y ai été traité 4 jours et puis j'ai été remis aux tortionnaires qui m'ont suspendu, m'ont brisé les doigts, m'ont frappé avec des objets légers, m'ont attaché à un arbre où ils m'ont frappé avec un bâton de fer et ils m'ont introduit des tubes de fer au rectum et m'ont frappé constamment aux oreilles et sur tout le corps. J'ai été

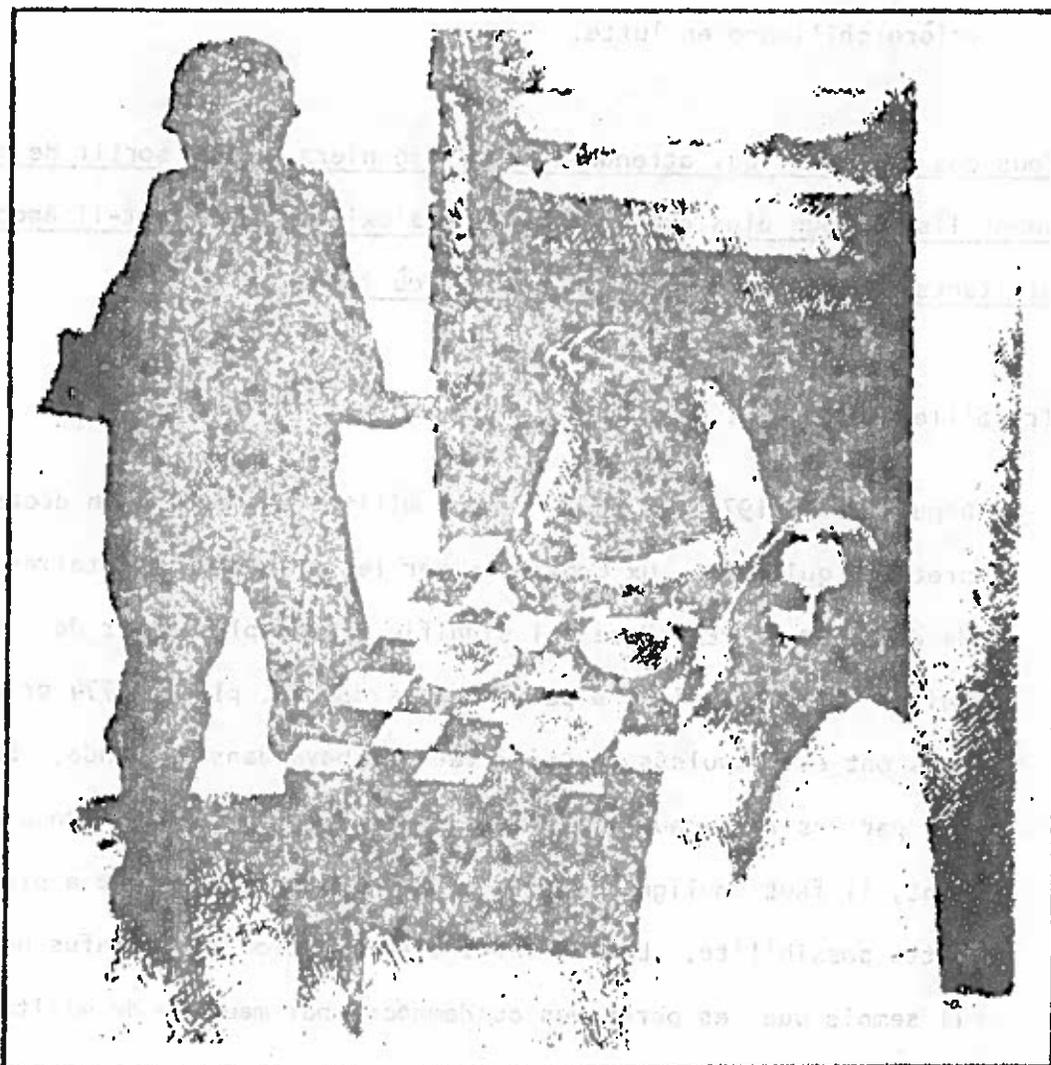
Immergé dans des restes humains, tout ça sans m'apporter de nourriture et me sortant nu au froid de la nuit. Evidemment, la DINA ne voulait pas me faire mourir. Je crois que ma détention était déjà connue à l'extérieur et que divers groupes de solidarité faisaient pression et réclamaient ma libération. Un compagnon a calculé au cours des 60 jours passés à Villa Grimaldi, qu'il y est passé 400 personnes. Je suis resté marqué par la torture: des varices aux jambes, un début d'épilepsie, une fissure au rectum, une enkylose aux doigts. Ma femme fut aussi détenue, torturée en ma présence. Ma famille fut sous surveillance domiciliaire. En conséquence, mes soeurs ont perdu leur travail. La DINA m'a volé une auto, propriété personnelle que je pourrais légalement réclamer devant un tribunal, mais il n'y a plus de légalité au Chili.

Après votre libération, qu'elle a été votre situation au Chili ?

Ex-prisonnier politique:

La liberté des ex-prisonniers politiques est une liberté complètement conditionnelle. Plusieurs d'entre nous avons été menacés au moment de notre mise en liberté et nous avons été "encouragés" à abandonner le pays. La DINA visite le foyer de l'ex-détenu, exerce une étroite surveillance sur lui et le menace d'une seconde détention, en prenant soin d'indiquer que celle-ci serait sans retour. Nous sommes tous trop bien identifiés pour que notre organisation politique nous propose d'entrer en clandestinité immédiatement car nous sommes liés à un domicile précis, celui que nous avons été obligés de déclarer lors de notre libération; tout prisonnier qui ne le ferait pas serait soupçonné d'activités de Résistance, raison d'une nouvelle détention. Les ex-prisonniers politiques sont

sans travail car les entreprises ne veulent pas embaucher, de crainte de représailles de la part des autorités militaires et le travail dans la fonction publique et para-publique, fiscale ou para-fiscale, leur est interdit. Par exemple, à Santiago, plusieurs ouvriers de l'entreprise MADECO ont été détenus pendant trois ans en attente d'un procès qui n'a jamais eu lieu, faute d'accusation concrète à établir contre eux; aujourd'hui ils sont en liberté, en chômage.



Ils participent à la "bourse de travail" de leur milieu, font des tâches rémunérées en-dessous du salaire minimum. La "bourse de travail", c'est une autre de ces organisations que les travailleurs chiliens se sont donnés pour répondre d'un problème vital, celui de l'emploi. Les "bourses de travail" aussi

ont la protection de l'Eglise, ce pourquoi elles peuvent exister sans être trop soumises à la répression. Elles réunissent les "chômeurs" pour cause politique. Là, les gens s'entraident et font des travaux comme produire des balais qu'ils vendent à des institutions. La "bourse de travail" est un des liens entre les ouvriers conscients, encore au travail, et ceux qui en sont bannis; c'est une des nouvelles organisations que s'est donnée la classe ouvrière chilienne en lutte.

Tous ces problèmes qui attendent les prisonniers à leur sortir de prison n'expliquent-ils pas que plusieurs décident de s'exiler ? Y a-t-il encore beaucoup de militants qui quittent le Chili et pour où ?

Travailleuse sociale:

Depuis avril 1975, le gouvernement militaire a publié un décret-loi, le décret 504 qui donne aux condamnés par les tribunaux militaires, la possibilité de demander un "Exil" ce qui signifie l'accomplissement de leur peine hors du Chili. C'est ainsi qu'à partir de ce décret, plus de 774 prisonniers politiques ont été expulsés du Chili vers 27 pays dans le monde. Seuls les condamnés par les tribunaux militaires peuvent faire cette demande d'exil; cependant, il faut souligner que la Junte militaire a refusé à plus de 122 condamnés cette possibilité. Les critères d'acceptation et de refus ne sont pas clairs. Il semble que les personnes condamnées pour meurtre de militaire, pour infiltration des Forces Armées, pour des actes de Résistance Armée et aussi les dirigeants de partis politiques soient celles pour qui la Junte refuse d'appliquer ce décret.

LE CONE SUD
DE
L'AMERIQUE LATINE:

UNE PRISON
GIGANTESQUE



**MISSION D'OBSERVATION AU CHILI,
EN ARGENTINE ET EN URUGUAY.**

30 SEPTEMBRE AU 10 OCTOBRE 1976.

Présentée par

**The Inter-Church Committee on Chile
Toronto, Canada.**

En collaboration avec

**Comité Chrétien pour les Droits de l'Homme
en Amérique Latine
Montréal, Canada.**

Pensez-vous que la libération pour le peuple soit en un futur prochain ?

Ex-prisonnier politique:

- Le futur du peuple chilien est intimement lié au futur du peuple latino-américain. Nos potentialités sont extrêmement riches et dynamiques car elles sont au coeur même du peuple. Au Chili, l'unité de la gauche chilienne est l'élément essentiel à la libération du peuple et cette unité sera atteinte par un long processus. Le futur du peuple s'appuie sur toutes ses forces en développement et sur toutes les organisations de Résistance, organisations où participent les forces vives du peuple chilien, forces nouvelles au service de la libération de l'Amérique-latine.



AFFICHE PUBLIEE AU MEXIQUE

Quelle part la solidarité internationale a-t-elle dans cette lutte pour la libération des prisonniers et pour la libération des peuples exploités ?

Travailleuse sociale:

Au Canada, il y a eu un travail acharné pour libérer des prisonniers chiliens

et pour qu'ils soient accueillis par le Canada. Cette lutte a porté fruit: 110 condamnés politiques et leur famille sont entrés au pays l'an dernier et quelques 100 nouvelles familles de prisonniers politiques seront encore acceptés au cours de 1977. Cette acceptation du gouvernement canadien de prisonniers chiliens est due à la mobilisation des organisations syndicales, des organisations de solidarité avec la Résistance, des universitaires et des mouvements populaires qui, par l'intermédiaire du "Comité des Eglises pour le Chili", ont réclamé l'accueil de prisonniers politiques au Canada. La tâche des militants canadiens et québécois n'est pas pour autant terminée, leur participation à la lutte de libération de l'Amérique latine s'inscrit fondamentalement dans une insertion active au cœur de la masse prolétaire de leur pays et exige d'eux ainsi qu'à tout autre militant un dynamisme révolutionnaire.

Il faut que le mouvement ouvrier canadien et québécois intervienne auprès des gouvernements à travers ses organismes, lorsque la détention d'un militant est connue. La vie des ouvriers chiliens est en danger et aucune pression juridique n'est efficace au Chili, seules les pressions de l'extérieur touchent la Junta militaire. Les prisonniers que la Junta ne veut pas relâcher ont besoin d'interventions collectives fermes et constantes pour être finalement libérés. Sur qui peuvent-ils compter ? Sur la classe ouvrière mondiale. La force de notre solidarité assurera la victoire du prolétariat.

The first part of the document discusses the importance of maintaining accurate records of all transactions. It emphasizes that every entry should be supported by a valid receipt or invoice. This ensures transparency and allows for easy verification of the data.

In addition, the document highlights the need for regular audits. By conducting periodic reviews, any discrepancies can be identified and corrected promptly. This proactive approach helps in maintaining the integrity of the financial system and prevents the accumulation of errors.

Furthermore, it is noted that clear communication is essential. All parties involved in the process should be kept informed of any changes or updates. This collaborative effort is key to the successful implementation of the system.

Finally, the document concludes by stating that adherence to these guidelines will lead to a more efficient and reliable financial reporting process. The goal is to provide a clear and concise overview of the organization's financial health.

The second part of the document provides a detailed overview of the proposed system architecture. It outlines the various components that will be used, including the database, the application layer, and the user interface. Each component is described in terms of its function and how it interacts with the other parts of the system.

The database is designed to store all transactional data in a secure and scalable manner. It will support complex queries and ensure data consistency. The application layer will handle the business logic, processing transactions and generating reports. The user interface will provide an intuitive way for users to interact with the system.

Security is a top priority in the design of this system. Robust authentication and authorization mechanisms will be implemented to protect sensitive financial information. Regular security updates and vulnerability assessments will be conducted to ensure the system remains secure over time.

Performance is also a key consideration. The system is designed to handle a high volume of transactions and to respond quickly to user requests. This is achieved through the use of optimized database queries and efficient application code.

In conclusion, the proposed system architecture is designed to meet all the requirements of the project. It offers a comprehensive solution for managing financial data and reporting, ensuring accuracy, security, and performance.

L'AFFAMEUR DE SANTIAGO EST DECORE

Milton Friedman reçoit le Prix Nobel d'économie 1976

1. Il y a de quoi être fier

Eh oui, bravo, bravo, plus ça va, plus les bourgeois se resserrent les coudes. La célèbre institution du Prix Nobel ne craint pas les critiques. Une année elle accorde le Prix Nobel au tueur-en-chef Kissinger, l'autre année, celui d'économie, à un des plus grands réactionnaires économistes américains, conseiller de Pinochet, M. Friedman.

2. Une politique de "génocide social"

C'est en effet ce brillant économiste (et ses disciples de l'école de Chicago) qui a conçu la politique de génocide social appliqué par Pinochet et cie depuis trois ans. En résumé, il s'agissait de baisser le taux d'inflation et d'équilibrer la balance des paiements pour attirer les investissements étrangers et cela coûte que coûte, aux grands maux les grands moyens. Pour Friedman, la solution c'est convertir le Chili en paradis de la libre entreprise. Même si pour cela il faut que la petite et moyenne entreprise crève, que le chômage oscille entre 20 et 40%, que la maladie, la sous-alimentation, la faim soient le lot des masses chiliennes.

L'important c'est de permettre à quelques grosses entreprises de faire de bonnes affaires et de stabiliser la balance des paiements et autres indices économiques du genre. Et on ne peut pas dire que son plan n'ait pas de valeur, le peuple meurt de faim mais les grands financiers acceptent de subventionner Pinochet parce que la situation semble redevenir normale. Ca vaut bien un prix, non ?

3. A Stockholm, une manifestation monstre

Il faut croire que tout le monde ne raisonne pas en économiste de l'Académie Royale des Sciences de Suède, qu'en Suède comme ailleurs (et cela malgré les grands manitous de la sociale-démocratie), il y a des classes. Les journaux n'en ont pas ou peu parlé mais autour du palais, pendant que le roi Charles XVI Gustave de Suède remettait à l'assassin-savant son prix, il y avait plus de 4,000 manifestants à protester et à dénoncer ce cirque où on décore des criminels. Même dans la salle, un invité s'est levé en criant: "Vive le Chili ! A bas Pinochet!" ceci devant toute la presse internationale (qui a ensuite souvent oublié de le mentionner).

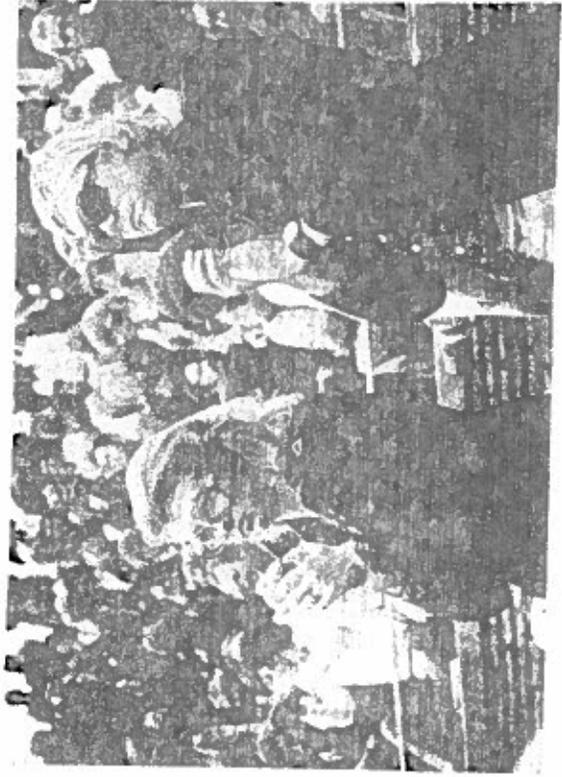
4. En suède, il y a un actif mouvement de solidarité avec le peuple chilien

Cette manifestation à l'occasion du Prix Nobel, a été organisée par le Comité Chili de Suède. A cette occasion, "Chili-Québec Informations" en profite pour publier un texte sur le travail de solidarité avec le peuple chilien dans deux pays: la Suède et l'Angleterre.

BASTAD 1975



ARMEE et FILET METALLIQUE

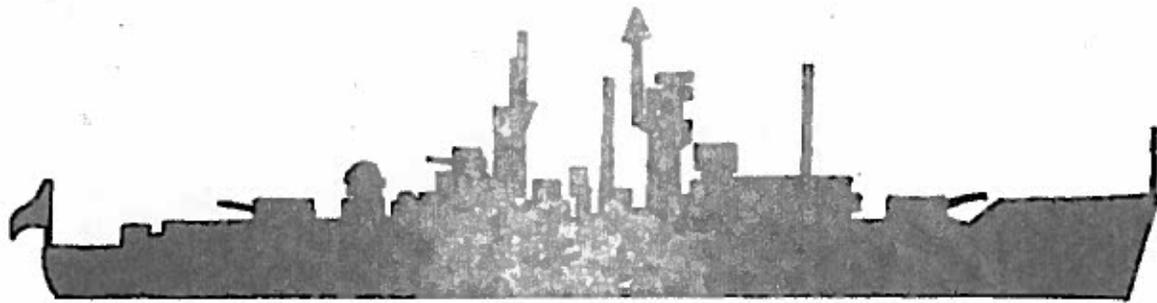


l'assistance: des bourgeois



une partie des 7000 manifestants

Stop The Frigates For



CHILE

PAS DE FREGATES POUR LE CHILI: BOYCOTT DES TRAVAILLEURS
ANGLAIS

DEUX ORIENTATIONS POLITIQUES DANS LE TRAVAIL DE SOLIDARITE AVEC LE PEUPLE CHILIEN : L'EXEMPLE DU COMITE ANGLAIS ET SUEDOIS

NOTE D'INTRODUCTION

Les informations contenues dans ce texte ont été recueillies au cours d'un bref séjour à Londres (Angleterre) et à Stockholm (Suède) par un militant du Comité Québec-Chili. Elles proviennent des sources suivantes:

- entrevue avec des dirigeants des Comités dans les deux pays;
- lecture des documents publiés disponibles et accessibles (en anglais et en espagnol). Quelques-uns sont disponibles au Comité Québec-Chili (C.Q.C.);
- rencontres avec des personnes actives dans le travail de Solidarité avec le peuple chilien dans ces pays.

Si nous avons choisi de mener l'enquête dans ces deux pays, c'est que le travail de solidarité y est particulièrement intense, qu'il présente certains traits communs avec le mouvement de solidarité au Québec, c'est-à-dire un comité unitaire et indépendant des organisations politiques existantes, liaison avec le mouvement syndical. Il faut dire aussi qu'il y avait des possibilités concrètes d'y mener l'enquête (en décembre '75).

DEUX PRINCIPES DE DEPART

Notre analyse de ces deux expériences de solidarité internationale est guidée par une conception et une définition de l'internationalisme prolétarien. Cette conception est celle que progressivement à travers une pratique et aussi par l'étude des principes du marxisme-léninisme, les membres du Comité Québec-Chili ont développée.

I. En tant que dimension de la lutte ouvrière, l'internationalisme prolétarien n'échappe pas à la lutte des classes, il en fait partie. En prendre conscience, c'est, à la lumière des acquis du mouvement ouvrier international et de l'analyse de sa propre réalité, trouver les moyens de lier la lutte de la classe ouvrière dans son pays à celle de d'autres pays.

2. La solidarité internationale est une tâche politique qui découle de l'internationalisme. En la menant, l'on poursuit des objectifs tactiques et stratégiques qu'ils soient définis explicitement ou non. Toutes les organisations solidaires du peuple chilien mettent de l'avant l'objectif d'abattre la dictature. Mais pour les unes, cela est un objectif stratégique, une fois la dictature tombée, la lutte est terminée, pour d'autres, cela ne représente qu'un objectif tactique dans la lutte pour la dictature du prolétariat au Chili.

Les tâches et les contenus de la solidarité seront différents selon que l'on vise au rétablissement de la démocratie bourgeoise ou au développement de la révolution prolétarienne au Chili.

L'ORIENTATION SOCIALE-DEMOCRATE DU COMITE ANGLAIS DE SOLIDARITE AVEC LE PEUPLE CHILIEN

1. Contexte général

Il existe des relations diplomatiques et politiques entre l'actuel gouvernement britannique et le gouvernement chilien. Il n'y eut jamais rupture des relations diplomatiques même aux moments les plus critiques. Le gouvernement britannique est membre du Club de Paris (institution qui regroupe les pays créditeurs du gouvernement chilien) et entretient d'importantes relations à caractère économique et militaire avec la Junte.

Il faut se rappeler que la pénétration impérialiste britannique au Chili est très ancienne et est encore une des plus importantes après celle des Etats-Unis, du Japon et de la République Fédérale Allemande.

A partir de septembre '73, la question des relations entre le gouvernement anglais et la Junte a été très débattue. Les "Travailleurs" (du Labor Party) en ont fait un thème de la campagne électorale qui commençait alors. Les "Conservateurs" étaient au pouvoir et leur attitude tolérante par rapport à la Junte était très bruyamment dénoncée par l'opposition travailliste. Ces derniers mettaient de l'avant que s'ils prenaient le pouvoir, leur attitude serait beaucoup plus sévère. Ils l'ont pris en février '74.

II. ORIGINE ET ORIGINALITE DU COMITE

Aussi, ce sont les piliers de la sociale-démocratie britannique: le "Parti Travailleiste" (L.P.) et la centrale syndicale unie "Trade Union Council" (T.U.C.) qui ont suscité la création du comité national de solidarité avec le Chili, le "Chile Solidarity Campaign" (CSC) en septembre 73. Ce comité a une envergure nationale (Angleterre - Pays de Galles - Ecosse) et bien qu'en déclin relatif il est encore très actif (60 à 70 comités de base en décembre 75 par rapport à IIO en 74).

III. STRUCTURE ET COMPOSITION

Le CSC a une solide structure et un mode de fonctionnement défini très précisément dans des statuts et règlements. La mise en place et le respect de ces derniers est attentivement surveillé. Sa composition indique l'emprise des organisations sociales-démocrates ce qui définit entre autre, le rôle qu'il joue actuellement dans la vie politique britannique.

Ses adhérents sont :

- des syndicats: 19 syndicats industriels nationaux et plusieurs de leurs districts (regroupements de locaux sur une base régionale)
 - 30 conseils centraux qui regroupent localement différents syndicats,
 - quelques branches locales de syndicats nationaux soit environ six millions de syndiqués.
- des partis politiques:
 - Le "Parti Travailleiste" (Labor Party) et 60 associations de comté du "L.P."
 - Le Parti Communiste anglais

Le groupe "International Socialist" (Trotskyiste).

La section officielle de la 4^{ème} Internationale.

La jeunesse du "Parti Travailleiste" (Labor Party).

- des organisations étudiantes.

L'exécutif est composé d'un secrétaire-général, employé à temps plein, de délégués syndicaux, d'un représentant pour chacune des commissions (publications - culture - droits humains - réfugiés finance - information - organisation syndicale) et de délégués de comités locaux, (d'une ville, d'un syndicat, d'une institution d'enseignement).

Le "Chile Solidarity Campaign" (CSC) tient une assemblée annuelle sur son orientation et pour élire l'exécutif. Il a un budget de fonctionnement minime venant des cotisations de ses adhérents (de \$10. à \$50.00 selon les catégories).

Les partis politiques chiliens ne sont pas représentés officiellement, cependant chacun des partis a une influence prépondérante dans l'une ou l'autre des commissions. Les partis chiliens les plus influents sont évidemment ceux qui s'entendent le mieux avec le "Labor Party" et la "Trade Union Council", c'est -à-dire le Parti Communiste Chilien, le Parti Socialiste et le Parti Radical. Ils contrôlent l'ensemble du travail de propagande et d'agitation dans les organisations syndicales (de beaucoup le plus important). Face à l'hégémonie des partis réformistes, s'est soudée une alliance des partis (I) MAPU, IC, MIR, ce qui leur permet une certaine influence, notamment dans le champ de l'information-propagande.

IV. ACTIVITES DU CSC (CHILE SOLIDARITY CAMPAING)

I. Pressions sur le gouvernement britannique

De septembre 73 à février 74, le CSC a mis le plus gros de ses énergies à faire pression sur le gouvernement "conservateur" pour qu'il mette des conditions à ses relations avec la Junte. Puis lorsque le "Parti Travailleiste" (LP) a pris le pouvoir la CSC a continué à faire pression sur le gouvernement pour qu'il travaille à l'isolement de la Junte. Les pressions sur le gouvernement se font par la voie des appareils syndicaux et politiques présents dans le CSC plutôt que par des mobilisations des masses. En fait, le CSC est le canal par lequel le "Parti Travailleiste" (LP) et la "Trade Union Council" (TUC) cherchent à influencer l'opinion pour que le gouvernement travailliste se sente appuyé dans ses éventuelles décisions à propos du Chili. Les exigences du CSC quant à l'attitude du gouvernement portaient sur cinq points :

- accepter des réfugiés politiques (près de 1,200 l'ont été)
- embargo sur les ventes d'armes (victoires partielles, constamment remises en cause)
- refus de négocier la dette au Club de Paris (l'attitude du gouvernement travailliste a été ferme et a influencé les pays scandinaves qui ont aussi refusé de retarder les échéances pour le paiement de la dette)
- refus de financer la Junte (à ce niveau, il est plus difficile d'apprécier les résultats mais il est certain que le gouvernement britannique soutient les compagnies britanniques qui opèrent au Chili)
- appuyer les résolutions condamnant la Junte, au niveau des Nations Unies et autres organisations internationales (L'Angleterre a joué un rôle très positif dans ce domaine)

Donc le CSC opte pour une attitude d'influence sur le gouvernement, confiant qu'il va lui-même prendre les mesures nécessaires à l'isolement de la dictature s'il a un soutien populaire.

2. Information et mobilisation du mouvement syndical

Le travail d'agitation-propagande dans les syndicats a une orientation sociale-démocrate. Il ne vise pas à ce que les travailleurs s'opposent au gouvernement qui directement et indirectement continue de soutenir la Junte. Il cherche à informer les travailleurs sur la situation de répression du mouvement ouvrier chilien et sous la bannière de la lutte contre le fascisme et pour le rétablissement de la démocratie au Chili, et il se propose de les engager dans des actions d'isolement de la dictature.

Mais ces actions prendront fin si des civils de la Démocratie Chrétienne ou de d'autres couches de la bourgeoisie prennent le pouvoir et instaurent une façade de démocratie. Le rétablissement de la démocratie, même bourgeoise et répressive est l'objectif que se donne la sociale-démocratie britannique. Il n'est jamais question de la lutte contre l'exploitation capitaliste et impérialiste et encore moins du socialisme au Chili ou en Angleterre.

On organise des rencontres, on diffuse de l'information, on amène les syndicats à voter des résolutions sur le boycottage de la dictature.

Le 25 octobre dernier se tenait la Conférence syndicale du CSC après six mois de préparation. Elle réunissait 444 délégués syndicaux représentant 266 organisations syndicales de niveau local, régional et national.

On y a exposé le travail fait par le CSC dans les différentes commissions. Un représentant de la CUT chilienne a pris la parole brossant un tableau de la situation des travailleurs au Chili et demandant la solidarité des travailleurs britanniques. On y a exposé

les problèmes du boycottage économique et finalement adopté à l'unanimité une résolution assez radicale pour l'isolement de la dictature et le soutien des travailleurs chiliens.

3. ACTIONS DE BOYCOTTAGE

- a) Les Marins, en septembre 75, l'exécutif national de l'Union Nationale des Marins (NUS) a décidé de demander à ses membres de ne pas travailler sur des bateaux anglais qui feraient la navette entre l'Angleterre et le Chili. Or 50% du commerce entre le Chili et l'Angleterre se fait par des bateaux anglais, voilà qui prend tout un sens. 600 travailleurs, en chômage, à Liverpool ont refusé de signer pour s'embarquer sur les bateaux d'une compagnie chilienne.
- b) Sabotages et refus de travailler
- A Bradford, sabotages dans la fabrication de deux sous-marins "Oberon" pour la marine chilienne.
 - Quelques moteurs de jet Rolls Royce ont été envoyés pour réparation en Angleterre. Ces moteurs proviennent de Hawker Hunterjets (utilisés dans l'attaque de la Moneda, Palais Présidentiel du Chili, le 11 septembre 73). Les travailleurs de East Kilbryde, membres de l'AUEW (Amalgated Union of Electrical Workers) décident de ne pas les réparer. Ceux affiliés à la "Transport and General Workers Union", (TGWU) puissant syndicat de 1,5 million de membres, contrôlé par le "Labor Party" (LP), membre du CSC, eux décident de ne pas les transporter. La Junte essaie de poursuivre en justice la compagnie Rolls Royce pour bris de contrat et tente de récupérer ses moteurs.

Outré, le général Gustavo Leigh, commandant en chef de la Force Aérienne et membre de la Junte déclara :

"Les entreprises britanniques Hawker Siddley Aviation et Rolls Royce, qui fabriquent des avions Hawker Hunter, construisent des moteurs et font le service d'entretien ont suspendu leurs ventes à la Junte. Ces entreprises emploient des procédures que nous croyons disparues des pratiques commerciales. Elles sont en train d'employer des procédures qui les identifient aux pirates du XVIIIe siècle. Les dommages sont très grands, ils sont énormes. Ces messieurs ont des attitudes inconcevables à l'époque et dans la civilisation où nous vivons". !!!

(El Mercurio, 21 mai)

- Les travailleurs de Yarrows refusent d'aménager deux frégates (elles seront terminées en Espagne).
- Près d'Edimbourg, les dockers refusent de charger des armes sur l'une des frégates.

c) Les résultats

Du côté du boycottage des réparations et livraisons d'armes, l'action est assez systématique et des actions d'envergure ont été faites. Cela s'explique en partie par le fait que les implications concrètes d'un tel boycottage sont plus directement perçues par les travailleurs qui sont informés de la répression brutale exercée contre le peuple chilien.

d) Les débardeurs

- En novembre 73, les débardeurs de Liverpool refusent de décharger des bateaux en provenance du Chili.
- En Ecosse, ce sont des opérateurs de grues mécaniques qui refusent de travailler au chargement des bateaux; d'autres actions se font à Hull, à Meyerside.

Dans l'ensemble, le travail de boycottage effectué en Angleterre a une portée économique intéressante quant à

l'affaiblissement économique et même politique de la dictature. Si on le compare à ce qui s'est fait dans les autres pays, il est assez spectaculaire, compte tenu des conditions objectives dans lesquelles se font le boycottage. Cependant il n'est pas lié au développement, en Angleterre, de conscience de classe et de l'organisation de la classe ouvrière, il s'insère dans la ligne réformiste sociale-démocrate de la Trade Union Council et du Labor Party. C'est sous le mot d'ordre de combattre ou d'isoler la dictature chilienne ("le fascisme") que les dirigeants syndicaux et le CSC essaient de mobiliser les travailleurs et non sur les bases d'une solidarité de classe contre contre l'exploitation d'où qu'elle vienne, quelques formes qu'elle prenne (dans un état d'exception ou dans un état libéral bourgeois...)

Les travailleurs anglais souffrent très brutalement des effets de la crise économique du capitalisme, crise particulièrement aigue en Angleterre. Refuser de travailler le cuivre chilien, refuser de charger et décharger les bateaux, refuser d'y naviguer, refuser de transporter des marchandises qui viennent ou vont au Chili, c'est directement s'exposer à des renvois, pertes de salaire, perte de travail et à toutes une série de répercussions sur la vie quotidienne. Ces actions ne sont possibles qu'avec un haut niveau de conscience, de combativité et d'unité. En effet, le boycottage pour être efficace doit être généralisé ou organisé très habilement pour toucher des secteurs clés (transport, débardeurs, cuivre) tour à tour afin que ce ne soient pas toujours les mêmes travailleurs qui en portent le poids. L'organisation d'un boycottage pose de toutes façons de très difficiles problèmes.

Ce n'est pas contre l'Etat (le gouvernement travailliste se prétend du côté des travailleurs) ni contre les capitalistes et impérialistes anglais qu'on fait porter la lutte, c'est contre un ennemi invincible et lointain: le fascisme. Le mot d'ordre d'abattre le fascisme au Chili est plutôt abstrait et incite au plus à une solidarité humaniste. On comprend que ce ne sont pas les agents de la sociale-démocratie britannique qui vont eux-mêmes remettre en cause leur domination et leur contrôle sur la classe ouvrière et en agitant celle-ci.

4. LA DEFENSE DES DROITS HUMAINS ET LA LIBERATION DES PRISONNIERS POLITIQUES

Un remarquable travail d'information, d'enquête, de pressions est réalisé dans ce domaine. Le CSC et le Comité Chilien pour les droits humains (CCHR) ont joué un rôle déterminant dans les campagnes pour libérer Carmen et Christian Castillo (deux militants du MIR), Pedro Cornejo (dirigeant de la CUT) et puis récemment Sheila Cassidy (docteur britannique arrêtée et torturée pour avoir soigné un dirigeant de la Résistance).

Depuis janvier 1975, ces comités travaillent pour obtenir des visas et du travail afin d'accueillir ceux qui ont déjà été condamnés lors d'un procès et qui peuvent sortir du pays s'ils ont un visa. Ils mènent une campagne auprès des syndicats pour que ces derniers "adoptent" un prisonnier et travaille à sa libération. Plus de quarante syndicats avaient déjà "adopté" un prisonnier. Des collectes ont aussi été organisées pour soutenir le travail du Comité pour la Paix au Chili (Comité oecuménique qui travaillait à la défense des prisonniers politiques et au soutien des familles de chômeurs et de détenus, dissout par la Junte en décembre 75.

5. LES ACTIVITES CULTURELLES, D'INFORMATION
ET DE PROPAGANDE

Toute une série d'activités d'agitation sur la situation au Chili et pour le soutien à la Résistance sont organisées par les sections locales de la Commission Culturelle: films, exposition de photos, concerts, soirées de poésie, théâtre, etc...

Le "Chile Solidarity Campaign" (CSC) publie chaque mois un bulletin d'information sur le Chili et le mouvement international de solidarité.

Aucune campagne pour le soutien financier de la Résistance n'a été réalisée par le CSC, l'explication officielle est la mauvaise situation économique des travailleurs et militants en Grande-Bretagne. L'absence de collectes pour soutenir financièrement les organisations qui au Chili, dans la clandestinité dirigent et mènent la Résistance, est assez révélatrice des limites du type de solidarité du CSC.

UN TRAVAIL DE SOLIDARITE SUR LES BASES DE L'INTERNATIONALISME PROLETARIEN: LE COMITE CHILI EN SUEDE

13

I. Contexte général

Le gouvernement suédois entretient des relations diplomatiques avec le gouvernement militaire de Santiago. Bien que son ambassadeur H. Edelstam ait été déjà "persona non grata" au Chili pour son attitude courageuse (il a défendu l'ambassade de Cuba et protégé une militante uruguayenne) jamais il n'y a eu rupture des relations diplomatiques. Membre de la Banque Mondiale et du Club de Paris, le gouvernement suédois s'est opposé au financement de la dictature. Il a aussi accordé l'asile politique à plus de mille personnes, chiliens et latino-américains et donné son appui aux forces progressistes chiliennes. Par contre d'importantes compagnies suédoises AGA (monopole étatisé sous Allende) et SKF, font affaires au Chili, de même que des banques suédoises. On constate une augmentation de la valeur des exportations de la Suède vers le Chili. Le ministre suédois du commerce s'est dit favorable au boycottage de la Junte dans la mesure où il s'agit d'un boycottage international mais qu'un boycottage de la Suède entraînerait des pertes pour certaines sociétés suédoises...!

2. Activités du gouvernement social-démocrate, du Parti ouvrier social démocrate de Suède (SAP) et de la centrale unique. (L.O.)

Dès le coup d'état, le gouvernement et le parti social démocrate ont pris leur distance par rapport au Comité -Chili de Suède et centré leur appui à leur parti frère au Chili, le Parti Radical.

Puis, ils ont créé un comité formel, sans activité et fonctionnement régulier pour empêcher que leurs bases se rapprochent du Comité-Chili. La seule action d'envergure a été d'organiser une collecte dans le mouvement syndical. La sociale démocratie suédoise a tantôt eu une attitude passive tantôt totalement hostile aux mobilisations organisées par le Comité-Chili et critiqué plus ou moins ouvertement les initiatives "isolées" des syndicats locaux qui ont effectué des boycottages.

LE COMITE CHILI DE SUEDE (CCS)

I. Originalité

A l'intérieur du mouvement européen de solidarité avec le peuple chilien, la Suède constitue une exception dans ce sens qu'il existe là, une organisation unitaire, avec une vie politique intense et en croissant développement. Cela s'explique par deux facteurs, en apparence contradictoires, qui sont en étroite relation. D'une part le bas niveau de la lutte des classes en Suède (comparativement à l'Italie, à la France, par exemple) et l'extrême précarité de la gauche laisse un espace politique qui a pu être utilisé par le Comité-Chili. D'autre part, la tradition anti-impérialiste du peuple suédois. A partir de 1960, plusieurs mouvements anti-impérialistes de solidarité ont surgi en Suède, chacun étant au moins au début de ses activités un mouvement unitaire comprenant des militants de différentes organisations progressistes, démocratiques et révolutionnaires.

Ce fut le cas pour le Vietnam, l'Afrique et ces expériences ont joué un rôle important dans le développement du CCS. En effet le CCS n'est ni un front d'une force politique spécifique, ni une organisation de militants sans affiliation politique ni un cartel de différentes organisations politiques, c'est une organisation indépendante de toute organisation politique, composée d'individus (indépendants ou militants dans une organisation politique).

2. Origine

Le CCS est la prolongation du Comité de Solidarité avec le gouvernement de l'Unité Populaire du Chili, créé en 1971. Ce dernier avait une vie plutôt marginale, regroupait environ cent (100) membres et avait comme activité presque exclusive la publication d'un bulletin. Cela changea radicalement avec le coup d'état du 11 septembre 1973 quand spontanément un vaste mouvement de solidarité avec le Chili a surgi dans toute la Suède. Des comités se formèrent localement et donnèrent naissance dans un congrès national, en décembre 73 au Comité-Chili de Suède. Il existe actuellement environ 100 comités locaux liés au comité national, à l'exception d'une vingtaine de la région de Stockholm qui sont rattachés d'abord à une structure régionale qui elle, est représentée au niveau national.

3. Buts et plate-forme

Le CCS travaille à l'appui politique et matériel du mouvement de Résistance chilienne à partir de trois principes suivants:

1. Appui à la lutte du peuple chilien contre le fascisme, pour le socialisme.
2. Lutte contre l'impérialisme.
3. Liberté pour les prisonniers politiques.

" Il travaille aussi à la diffusion des expériences de la lutte du peuple chilien pour le socialisme à l'intérieur et à l'extérieur du comité."

" Il désire maintenir des contacts avec la direction du mouvement de Résistance à l'intérieur et à l'extérieur du Chili, avec des organisations ouvrières, paysannes, étudiantes et autres de même qu'avec des individus afin de renforcer son travail de solidarité".

" Il désire maintenir des contacts avec des organisations anti-impérialistes, partis, groupes politiques en Suède et à l'étranger qui appuient l'un de ses principes."

" Il pratique une politique non partisane et ne prend pas position quant aux différentes tendances politiques qui appuient l'un de ses objectifs. Il ne prend pas position non plus sur les différentes stratégies de la lutte de Résistance au Chili."

Son programme d'action ajouté: "Le Comité Chili travaille contre toutes les forces qui en Suède et internationalement rendent plus difficile la lutte du peuple chilien et qui contribuent à une consolidation de la dictature chilienne."

Cela implique de mener la lutte à la fois contre le gouvernement suédois et les compagnies suédoises qui opèrent au Chili. Le Comité prend donc ouvertement parti dans la lutte des classes en Suède. Par exemple, l'organe officiel du Comité, le bulletin mensuel vendu à près de 20,000 exemplaires, fait constamment le lien entre le système d'exploitation existant au Chili et en Suède. Il attaque les compagnies suédoises qui font affaires au Chili et démasque les ambiguïtés du gouvernement suédois.

La plateforme du Comité affirme aussi le caractère "continental" de la lutte de Résistance au Chili : "la lutte au Chili est liée à la lutte de toute l'Amérique latine car l'impérialisme, l'impérialisme américain en tête est l'ennemi commun. C'est pour cela que le Comité considère important de développer la solidarité avec tous les peuples latino-américains".

Enfin le CCS veut aussi contribuer à une coordination du mouvement international de solidarité avec le Chili.

4. Structure

Le CCS tient annuellement un congrès où les membres élisent la direction nationale composée de 26 membres. Cette dernière doit se réunir au moins tous les deux mois, elle nomme les commissions du Comité (finance, prisonniers politiques et réfugiés, internationale, boycottage, études, publication, culture) et la Commission de travail qui est l'organe exécutif du Comité. Cette dernière est composée de onze personnes dont quatre sont militants d'aucune organisation politique, quatre sont militants d'une organisation Troskyste et trois du Parti Communiste Suédois.

L'influence de l'une ou l'autre des forces politiques varie selon les régions. Le CCS est composé de membres cotisants qui sont acceptés par la direction nationale. Il a un bulletin interne, lieu de lutte idéologique entre les militants du Comité. Les débats portent sur les lignes politiques des organisations de la Résistance chilienne mais aussi sur les positions prises par les différentes organisations politiques suédoises, à propos du Chili.

Les comités locaux sont responsables de la collecte régulière d'argent pour la Résistance, de la vente du bulletin mensuel du Comité (vendu à 20,000 exemplaires) de la mobilisation pour les différentes actions du Comité national. Ils peuvent et doivent développer aussi un programme de travail propre, ils conditionnent la vie du comité central et empêchent la bureaucratisation du Comité.

5. Actions de boycottage de la dictature

a) Boycottage du cuivre chilien par des débardeurs

La Fédération Suédoise des travailleurs des ports (80%) désaffiliée de la centrale unique sociale-démocrate, plus à gauche et combative que la LO ont réalisé deux boycottages d'un mois chacun en 1974. Ils ont décidé de faire un boycottage total à partir du 1er janvier 76 jusqu'à la chute de la dictature au Chili.

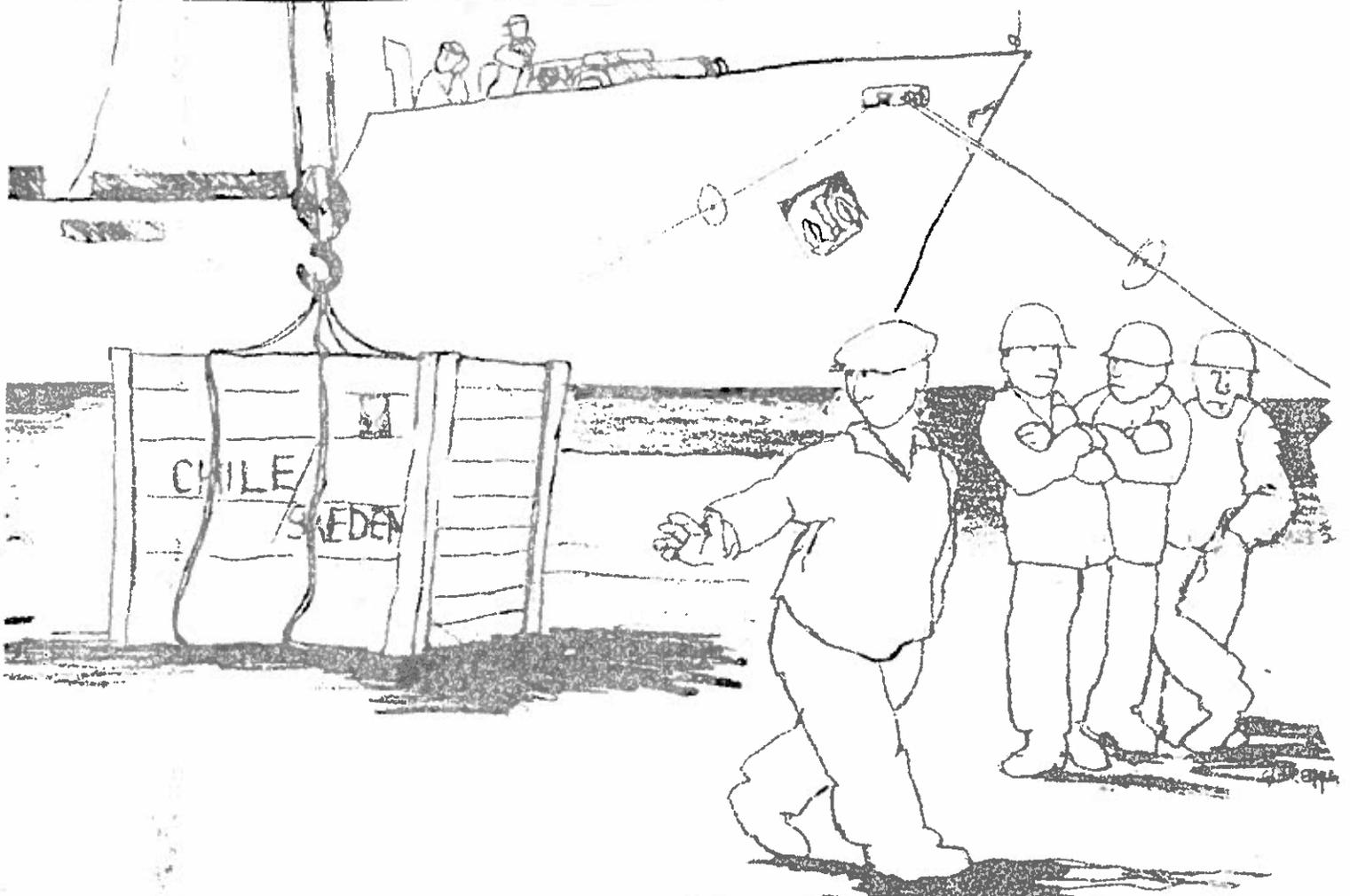
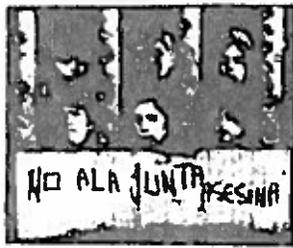
b) Boycottage des fruits chiliens

Le boycottage commencé au printemps 75 a donné des résultats significatifs dans les villes de Borås et Stockholm.

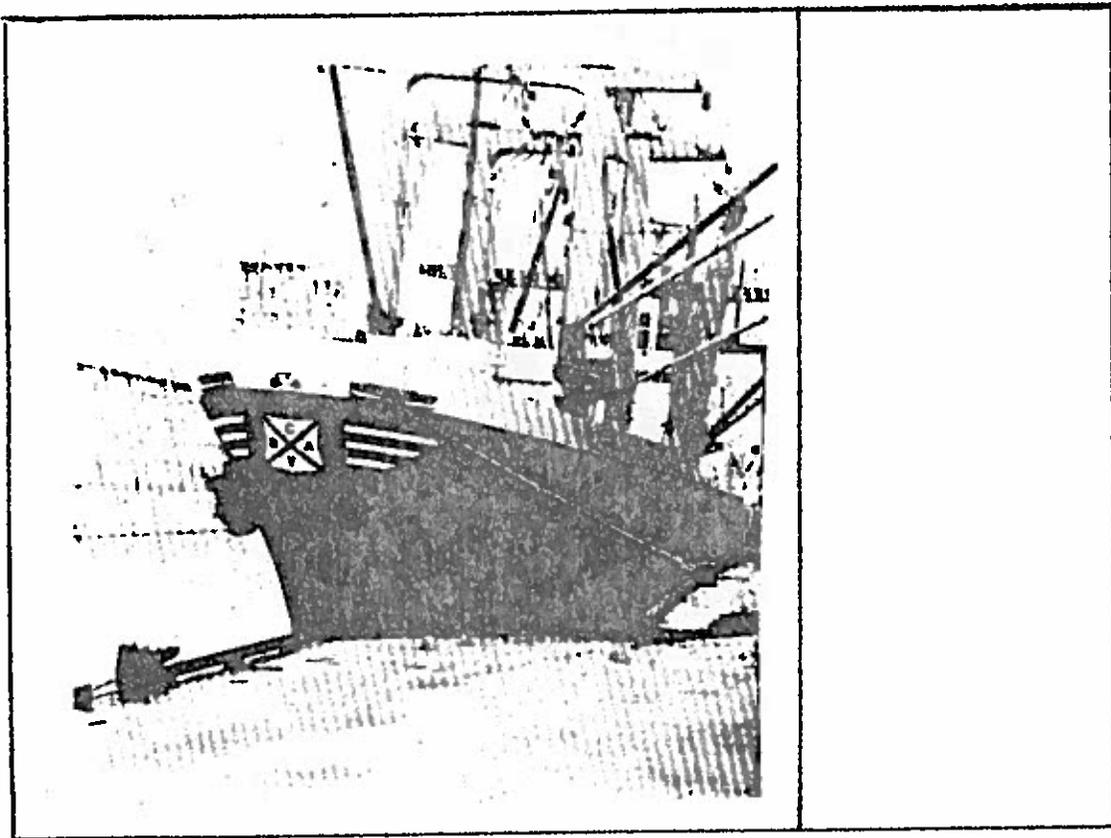
- c) Occupation du consulat du Chili à Gotenbourg, le 8 juin 74
 Pour exiger la libération des prisonniers politiques. Le consul a dû signer la pétition des occupants et la transmettre à la dictature chilienne.
- d) Manifestation contre l'arrivée de l'ambassadeur de la Junte à Stockholm, le 19 septembre 74 devant le Palais Royal.
 Des milliers de manifestants ont réussi à entrer dans la place intérieure du Château. L'ambassadeur quitta le château sous une forte escorte policière.
- e) Manifestation contre la présence en Suède de deux représentants de la Papelera (monopole chilien du clan Alessandri Matte connu pour son opposition au gouvernement Allende).
 Après plusieurs petites manifestations dans le village de Markaryd (à 400 km au sud de la capitale) où logeaient les deux représentants venus en stage d'étude, invités par l'institution suédoise d'aide aux pays en voie de développement (SIDA) à travers les Nations-Unies, le CCS organisa le 21 mai 75 une invasion nationale du village avec plus de 1,200 manifestants.
- f) Manifestation à la finale de la coupe Davis (de tennis) à Baastad, le 21 septembre 75
 Pour contrecarrer la position du gouvernement social-démocrate près de 7000 manifestants sont venus de tous les coins de la Suède pour protester contre la présence de représentants de la Junte chilienne. Des dispositifs énormes de sécurité ont empêché les manifestants de s'approcher à plus de 200 mètres du

court de tennis. Les estrades étaient à peu près vides mis à part les 1,400 politiciens et leurs chiens. Progressivement les militants ont fait monter dans le ciel des centaines de ballons rouges portant le nom d'un prisonnier politique. Cette manifestation a montré l'audience du CCS auprès de plusieurs secteurs de la population suédoise y compris de la classe ouvrière.

- g) Travail d'information et d'agitation auprès des conscrits,
(ceux qui font leur service militaire) ces derniers ont voté des résolutions d'appui à la Résistance chilienne.
- h) Agitation et appel au boycottage auprès des syndicats.
A titre d'exemple, le syndicat de la compagnie Volvo à Gotenburg, en mai 75 a exigé de sa fédération (Fédération suédoise des Métallos) qu'on ne travaille pas le cuivre chilien.
- i) Organisation de la conférence européenne pour la coordination des actions de boycottage en juin 75.
- j) Campagne pour la libération de prisonniers politiques



LA FEDERATION DES DEBARDEURS SUEDOIS A DECIDE DE BOYCOTTER
LES BATEAUX JUSQU'A LA FIN DE LA DICTATURE



Et ... au port de Montréal, le 29 octobre dernier, le cargo chilien Copiaco a embarqué pour Santiago:

- 300 tonnes de marchandises diverses (savons et produits de toilettes, pellicule photographique, etc...)
- 500 tonnes de papier-journal d'Abitibi Paper
- 600 tonnes d'amiante de Johns Mansville et autres producteurs et, pour ne rien manquer,
- 300 tonnes de blé et de farine de Ogilvie Flour Mills, marqués "Gifts from Canada".

Cette expédition fut arrangée par l'agence Robert Reford Co. Ltd., 221, Saint-Sacrement à Montréal (514-845-5201) et 220, Bay Street, suite 201 à Toronto (416-366-2215).

Montréal, Janvier 1977

Cher(e) camarade,

Le Comité Québec-Chili travaille à élargir de plus en plus son réseau de diffusion. Nous vous savons sympathisants de la lutte de Résistance du peuple chilien et nous vous offrons l'opportunité de la soutenir pratiquement.

Vous pouvez dès aujourd'hui vous abonner au bulletin Chili-Québec Informations et proposer un (ou des) abonnements à votre syndicat. Il existe aussi sûrement un Centre de Documentation, une Coop dans votre milieu de travail ou une librairie dans votre ville. Vous pouvez vous charger de leur remettre en consignation (seuls sont payés, les vendus) 10-15-25 bulletins à chaque mois. C'est à votre portée, ce n'est pas difficile, une visite par mois à la librairie et ce talon à remplir (c.f. ci-joint). Plusieurs librairies à Montréal acceptent de diffuser notre bulletin, moyennant une remise de 20% et ça marche. Alors ...

Le Comité Québec-Chili vend également 2 disques de musique chilienne: " Chants de la Résistance Populaire Chilienne " du groupe Karaxil (\$ 6.00) et " Tierra Prometida " de Angel Parra (\$ 5.50). Cette action a deux buts: 1. soutenir financièrement le Mouvement Populaire de Résistance au Chili à qui tous les profits seront envoyés, et 2. faire connaître la chanson militante de la résistance chilienne.

Nous sollicitons : 1. de commander un certain nombre de disques et d'en assurer la vente vous mêmes ; 2. de tenter d'en placer en consignation (moyennant une remise de 20 à 25%) dans les librairies, coop, lieux de vente commerciaux de votre quartier, ville ou région. Nous vous demandons de faire la démarche, de leur proposer, puis de communiquer avec nous. Nous nous chargerons par la suite de leur envoyer les disques. Une affiche a été produite pour la promotion du disque " Chants de la Résistance Populaire Chilienne ", nous vous en ferons parvenir une ou plusieurs sur demande.

Nous comptons beaucoup sur votre appui,

Solidairement,

L'Equipe du Comité Québec-Chili

Comité Québec-Chili
356 Ontario Est.
Montréal.

The Council of the League of Nations is composed of 47 members, 5 of whom are permanent members and 42 are elected for a term of 3 years.

The Council is the principal organ of the League of Nations. It is responsible for the maintenance of international peace and security, and for the promotion of friendly relations between nations.

The Council is composed of 47 members, 5 of whom are permanent members and 42 are elected for a term of 3 years. The permanent members are the United Kingdom, France, the United States, China, and the Soviet Union.

The Council is the principal organ of the League of Nations. It is responsible for the maintenance of international peace and security, and for the promotion of friendly relations between nations.

The Council is the principal organ of the League of Nations.

The Council is the principal organ of the League of Nations.

The Council is the principal organ of the League of Nations.

The Council is the principal organ of the League of Nations.

The Council is the principal organ of the League of Nations.

The Council is the principal organ of the League of Nations.



CONSIGNATION ← CONSIGNATION ← CONSIGNATION ← CONSIGNATION

Je m'engage à distribuer ___ bulletins Chili-Québec Informations par mois,

Veuillez-m'envoyer la facture et les bulletins

au nom de : _____

à l'adresse : _____

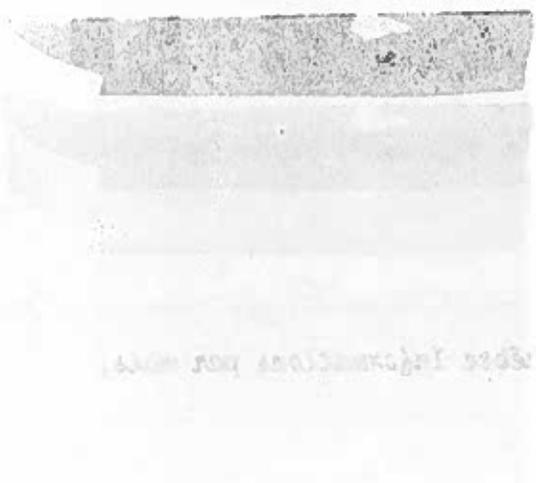
no. tél : jour : _____ ; soir : _____

Je m'engage à vous retourner l'argent et les bulletins non vendus (s'il y a lieu) dans le mois qui suit la réception des dits bulletins.

Signature : _____



CONFIDENTIAL - CONFIDENTIAL - CONFIDENTIAL - CONFIDENTIAL



The following information was obtained from the Bureau of the Census:

Number of persons in family at the address:

The following information was obtained from the Bureau of the Census:



Signature:

